



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada



# Rapport annuel sur les langues officielles 2014-2015



Site Web: [www.canada.pch.gc.ca/fra/1458229917298](http://www.canada.pch.gc.ca/fra/1458229917298)

*Also available in English under the title Canadian Heritage,  
Official Languages Annual Report 2014-15 at the following  
address: [www.canada.pch.gc.ca/eng/1458229917298](http://www.canada.pch.gc.ca/eng/1458229917298)*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2015

ISSN 1716-6543

N° de catalogue CH10F-PDF

# Mot de la Ministre



En tant que ministre du Patrimoine canadien, je suis très heureuse d'assumer la responsabilité des langues officielles et de voir aux intérêts des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire.

Notre tradition de bilinguisme officiel est au cœur de la diversité du Canada. Nous devons célébrer, alimenter, enrichir et promouvoir cet aspect de notre identité. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada tient à valoriser nos deux langues officielles et à faire en sorte qu'elles demeurent bien vivantes, aux quatre coins du pays.

En 2017, nous célébrerons le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Ce sera entre autres l'occasion de réfléchir au rôle important qu'ont joué les peuples fondateurs (Anglais, Français et Autochtones), dans l'édification de notre pays.

Dans ma lettre de mandat, le premier ministre Trudeau m'a demandé d'élaborer un nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles, ainsi que de mettre à la disposition des Canadiens et des Canadiennes un service en ligne d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais langues secondes. J'entends m'acquitter de ces responsabilités en travaillant de près avec mes collègues au Parlement ainsi qu'avec tous nos partenaires, sur toutes les tribunes. Je sais que je pourrai également compter sur le précieux travail de nombreux organismes qui œuvrent auprès des Canadiens et des Canadiennes vivant au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je vous invite à consulter le *Rapport annuel sur les langues officielles 2014-2015*. Vous pourrez constater tout ce que le ministère du Patrimoine canadien a accompli, grâce aux Programmes d'appui aux langues officielles, et prendre connaissance des résultats atteints par quelque 170 institutions fédérales afin de favoriser l'épanouissement des francophones et des anglophones dans toutes les régions du pays.

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1. PLACE AUX JEUNES</b>	<b>5</b>
<b>2. DES ÉCONOMIES TOURNÉES VERS L'AVENIR</b>	<b>19</b>
<b>3. DES COMMUNAUTÉS À DÉCOUVRIR</b>	<b>29</b>
<b>4. DES SERVICES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS POUR TOUS</b>	<b>41</b>
<b>5. DES COLLECTIVITÉS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES QUI SE PARLENT</b>	<b>51</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>61</b>

---

**ANNEXE 1** **65**

Répartition des dépenses réelles des initiatives de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018* en 2014-2015

---

**ANNEXE 2** **68**

Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien) — Résultats visés et volets de programme

---

**ANNEXE 3** **70**

Répartition de dépenses par province et territoire en 2014-2015 (Patrimoine canadien)

---

**ANNEXE 4** **72**

Répartition des dépenses selon les volets de programme en 2014-2015 (Patrimoine canadien)

---

**ANNEXE 5** **73**

Répartition des dépenses en éducation en 2014-2015 (Patrimoine canadien)

---

**ANNEXE 6** **74**

Répartition des effectifs scolaires

---



# Introduction

14  
15

La diversité fait la force du Canada et le bilinguisme officiel de même que les communautés linguistiques en situation minoritaire comptent parmi les piliers sur lesquels cette diversité repose.

Le français et l'anglais sont en effet les langues de convergence qui favorisent le vivre-ensemble des Canadiens et des Canadiennes et l'intégration harmonieuse des nouveaux venus à notre société. Le mandarin, l'ourdou, l'arabe et de nombreuses autres langues étrangères sont de plus en plus parlées dans les foyers canadiens, mais les deux langues officielles du Canada sont celles que la quasi-totalité d'entre nous utilisons pour communiquer, s'instruire, travailler ou participer à la vie publique. Nos langues officielles sont des atouts précieux pour bâtir une société inclusive.

De plus, la présence de communautés francophones et anglophones en situation minoritaire dynamiques aux quatre coins de notre pays constitue toujours l'une de ses principales richesses. Les nouveaux arrivants qu'on retrouve en nombre croissant dans ces communautés les amènent de plus en plus à se redéfinir de façon inclusive.



Le gouvernement du Canada et les institutions fédérales ont la responsabilité de favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le présent rapport tranche par rapport aux précédentes éditions en abordant dans un seul volume les actions menées à cet égard par Patrimoine canadien et les autres institutions fédérales. De plus, il adopte une approche thématique pour décrire leurs réalisations en 2014-2015. Plus précisément :

- la première section porte sur la jeunesse et présente des projets marquants qui ont aidé les jeunes Canadiens et Canadiennes à devenir bilingues et permis aux élèves et aux étudiants issus des communautés minoritaires d'améliorer la maîtrise qu'ils ont de leur première langue officielle ;
- la deuxième section traite de mesures prises pour valoriser les langues officielles d'une manière qui favorise le développement économique de notre pays et celui de ses communautés minoritaires ;
- la troisième section met l'accent sur les actions que les institutions fédérales ont posées pour appuyer l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire de même que le renforcement de leur identité ;
- la quatrième section montre comment le gouvernement du Canada travaille avec les autres paliers de gouvernement et avec les organismes non gouvernementaux pour que s'améliore l'offre de services en français à l'extérieur du Québec et de services en anglais au Québec ;
- enfin, la cinquième section décrit les efforts que les institutions fédérales ont consentis, l'an dernier, pour aider au rapprochement entre les francophones et les anglophones du Canada et faire valoir la contribution de chaque groupe linguistique à l'essor de notre pays.

## ENGAGEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement du Canada et les institutions fédérales s'assurent de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. L'article 41 de ce texte stipule notamment que les institutions fédérales doivent prendre « des mesures positives » pour mettre en œuvre l'engagement du gouvernement à promouvoir le français et l'anglais dans

la société canadienne. L'article 42 établit pour sa part que « le ministre du Patrimoine canadien, en consultation avec les autres ministres fédéraux, suscite et encourage la coordination de la mise en œuvre par les institutions fédérales de cet engagement. »

Comme les différents témoignages que comprend ce document le démontrent, les Canadiens et les Canadiennes sont attachés aux langues officielles du Canada et à la dualité linguistique. Il revient au gouvernement du Canada et aux institutions fédérales de respecter la *Loi sur les langues officielles* et de veiller à ce que le français et l'anglais favorisent l'édification d'une société toujours plus inclusive.

## LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA 2013-2018 SE POURSUIT

En 2003, après deux années de consultations, le gouvernement du Canada dévoilait le premier plan d'action destiné à renforcer la place du français et de l'anglais au pays. Intitulé «Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne», ce plan de cinq ans s'articulait autour de trois axes : l'éducation, le développement des communautés et la fonction publique.

La *Feuille de route les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, immigration et communautés (Feuille de route 2013-2018)* s'inscrit dans la continuité du plan de 2003. Elle comprend 28 initiatives et interpelle 14 institutions fédérales dont, au premier chef, Patrimoine canadien, qui coordonne sa mise en œuvre (voir l'annexe 1 pour prendre connaissance des données financières, pour 2014-2015, de la *Feuille de route 2013-2018*).

Patrimoine canadien gère aussi une partie des sommes consacrées aux initiatives relevant de la *Feuille de route 2013-2018* par l'entremise de ses propres programmes d'appui aux langues officielles (voir les annexes 2, 3, 4, 5 et 6 pour accéder à des informations détaillées sur les programmes de Patrimoine canadien).

Cela dit, la *Feuille de route 2013-2018* n'est que l'un des outils que le gouvernement du Canada utilise pour renforcer les langues officielles du Canada. En effet, l'ensemble des institutions fédérales adopte des mesures positives pour promouvoir le français et l'anglais et appuyer le développement des communautés minoritaires.

# 1. Place aux jeunes

14  
15

Les jeunes Canadiens et Canadiennes représentent l'avenir de notre pays. Quand ils maîtrisent leur première langue officielle et ont la possibilité d'apprendre l'anglais ou le français comme langue seconde, ils sont mieux en mesure de profiter des occasions que le Canada et le monde ont à leur offrir sur les plans économique, social et culturel.

*La Feuille de route 2013-2018* prévoit des investissements majeurs pour aider les jeunes dans l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde, et pour permettre aux enfants issus des communautés francophones de l'extérieur du Québec ou des communautés anglophones du Québec de recevoir une instruction de qualité dans la langue de la minorité.

Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ont signé le *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2013-2014 à 2017-2018*, le principal instrument utilisé par le gouvernement du Canada pour soutenir ces apprentissages. La signature du Protocole, en 2013, a été suivie par la conclusion, par Patrimoine canadien et les gouvernements provinciaux et territoriaux, de 13 ententes bilatérales. Chacune des ententes définit le plan d'action qu'une province ou un territoire entend appliquer pour renforcer l'instruction dans la langue de la minorité et l'apprentissage d'une seconde langue officielle à l'école.

« *Le Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2013-2014 à 2017-2018* permet dans certaines régions d'améliorer les infrastructures scolaires afin de mieux répondre aux besoins des communautés francophones et acadiennes. Ce Protocole a le pouvoir de jouer un rôle clé pour combler le retard historique que nos communautés affichent en matière d'éducation. C'est grâce au Protocole que nous sommes en mesure de créer des sites comme [ELF-Canada.ca](http://ELF-Canada.ca), qui permettent aux parents de savoir si des services à la petite enfance, des prématernelles, des maternelles, des écoles élémentaires et secondaires ou des établissements postsecondaires de langue française existent près de chez eux. C'est grâce au Protocole que nous pouvons relever le défi d'intégrer des jeunes qui parfois arrivent dans nos écoles avec une faible maîtrise de la langue française. C'est toujours grâce au Protocole que nous pouvons développer des ressources pédagogiques qui répondent aux besoins des francophones en situation minoritaire. En fait, le Protocole d'entente agit comme levier auprès des communautés pour développer les ressources complémentaires requises pour contribuer à la pérennité et la vitalité des conseils scolaires et de l'enseignement en langue française à travers le pays. »

ROGER PAUL, Directeur général  
Fédération nationale des conseils scolaires francophones

**MISE EN ŒUVRE EN 2014-2015 DU PROTOCOLE  
D'ENTENTE RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DANS  
LA LANGUE DE LA MINORITÉ ET À L'ENSEIGNEMENT  
DE LA LANGUE SECONDE 2013-2014 À 2017-2018**

**88,24 M**

Financement du gouvernement du  
Canada pour favoriser l'enseignement  
du français ou de l'anglais langue  
seconde (en dollars)

Financement du  
gouvernement du Canada  
pour offrir aux jeunes des  
communautés minoritaires  
un enseignement dans  
leur langue (en dollars)

**163,3 M**

## 1.1 L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Pour que les jeunes Canadiens et Canadiennes deviennent bilingues, les provinces et les territoires du Canada, dont la compétence en matière d'éducation est exclusive, réalisent des interventions à tous les niveaux du continuum d'apprentissage du français et de l'anglais langue seconde. Les efforts souvent importants qu'ils consentent pour atteindre cet objectif sont appuyés par le gouvernement du Canada et les institutions fédérales, depuis la maternelle jusqu'au niveau postsecondaire (voir l'annexe 6 sur la répartition des effectifs scolaires).

« L'appui du gouvernement fédéral en matière d'enseignement de la langue seconde permet de réaliser des projets qui mènent à la valorisation du français dans les salles de classe et hors de celles-ci. Il rend possible l'accès des élèves aux meilleurs contenus pédagogiques ou la réalisation de visites scolaires dans les communautés francophones en situation minoritaire. Il favorise la circulation de connaissances de pointe entre les professeurs d'immersion du pays. Si le gouvernement fédéral n'investissait pas autant pour promouvoir l'importance du français et faire connaître les cultures francophones à travers le pays, le Canada n'aurait pas aujourd'hui la formidable réputation qui est la sienne en matière de bilinguisme et d'immersion française. Aucun enfant n'a jamais dit, une fois devenu adulte, qu'il aurait souhaité ne jamais devenir bilingue. Il est donc crucial que le gouvernement du Canada continue d'appuyer l'apprentissage de la langue seconde comme il le fait depuis des décennies. »

LESLEY DOELL

Présidente, Association canadienne des professeurs d'immersion et  
Directrice, Centre de ressources de la langue française  
de Grande Prairie, en Alberta

L'IMMERSION EN FRANÇAIS — DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Selon des données récentes de Statistique Canada, l'aide du gouvernement du Canada a favorisé, ces 10 dernières années, une hausse marquée du nombre d'élèves qui participent aux programmes d'immersion française offerts à l'extérieur du Québec. Ces jeunes viendront grossir le nombre de francophiles au pays.



**282 837**

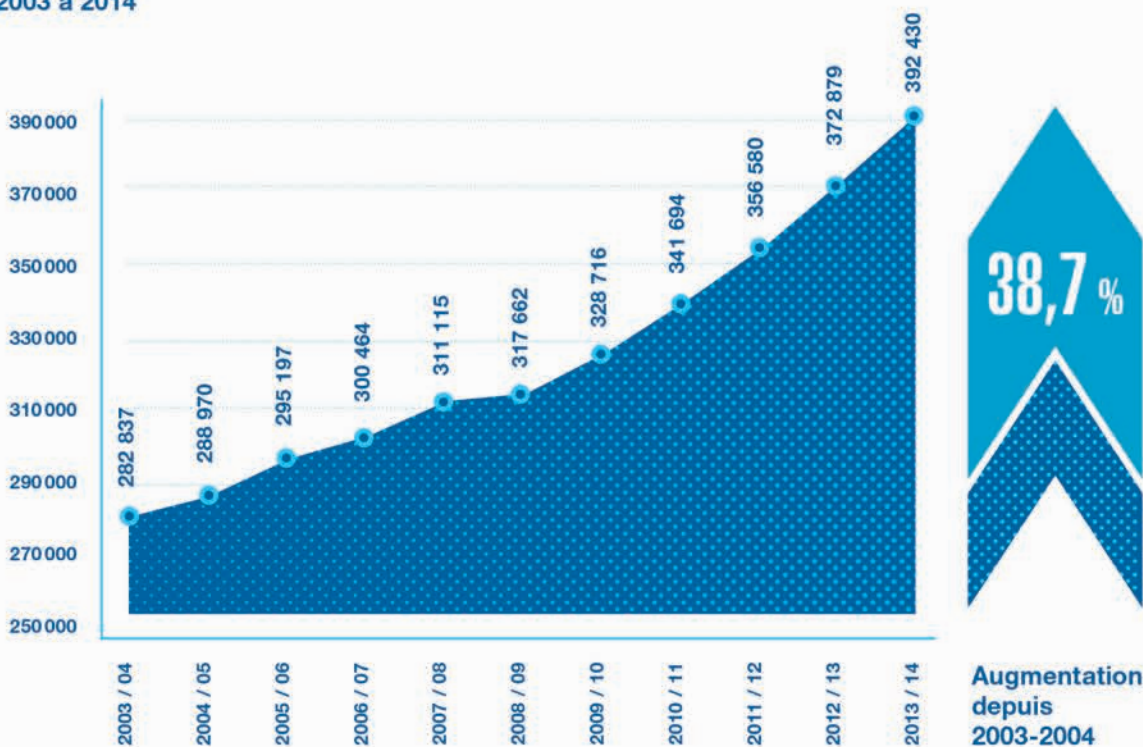
Nombre d'inscriptions en 2003-2004



**392 430**

Nombre d'inscriptions en 2013-2014

Hausse du nombre d'inscriptions de 2003 à 2014





Les stratégies d'appui aux provinces et aux territoires mises en œuvre par le gouvernement du Canada et les institutions fédérales pour renforcer l'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde par les jeunes Canadiens et Canadiennes sont variées.

Entre autres choses, Patrimoine canadien investit dans le programme Odyssée pour permettre à des écoles au pays d'embaucher des jeunes moniteurs capables de partager leur culture et leur langue. Le programme Explore permet quant à lui à des élèves de 16 ans et plus d'obtenir une bourse pour étudier le français ou l'anglais langue seconde, pendant cinq semaines, dans un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le programme Échanges Canada donne à des jeunes la possibilité de prendre part à des forums et des échanges et, dans bien des cas, d'améliorer leur seconde langue officielle. Un grand nombre de jeunes profitent de ces programmes.

#### NIVEAU DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES ODYSSÉE, EXPLORE ET ÉCHANGES CANADA

301

Nombre de moniteurs  
embauchés dans le cadre  
du programme Odyssée

12 500

Nombre de participants  
du programme  
Échanges Canada

7 057

Nombre de jeunes  
ayant bénéficié d'une bourse  
du programme Explore

Avec l'appui de Patrimoine canadien, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la ville de Yellowknife ont aidé la section téninoise de Canadian Parents for French à présenter sa programmation en 2014-2015. Cette année, cette association de premier plan a proposé des activités, comme la tenue du Festifilm (un festival cinématographique) ou l'organisation de cours de cuisine en famille, qui ont permis à plus de 1 000 jeunes des Territoires du Nord-Ouest d'utiliser leur langue seconde et d'explorer la culture francophone hors des salles de classe.

Les institutions fédérales appuient aussi des organismes qui travaillent au renforcement de la capacité des jeunes à parler le français et l'anglais. À titre d'exemple, en 2014-2015, Patrimoine canadien a appuyé la tenue du premier des huit forums pour les administrateurs de programmes d'immersion que l'Association canadienne des professeurs d'immersion s'est engagée à organiser sur une période de deux ans. Ces réunions portent notamment sur des thèmes comme la viabilité des programmes d'immersion ou la formation des enseignants. L'Association aide depuis de nombreuses années les enseignants à améliorer les méthodes et les outils utilisés dans les écoles pour enseigner le français langue seconde. Plus de 500 participants ont pris part à la 38<sup>e</sup> édition de son congrès annuel, qui a eu lieu en octobre 2014 à Halifax.

Le gouvernement du Canada appuie également le développement de contenus que les enseignants peuvent exploiter dans les écoles pour valoriser la langue seconde des élèves ou étudiants. Par exemple, le Musée canadien de la guerre a créé une trousse, intitulée «Ligne de ravitaillement», qu'il distribue gratuitement dans les établissements scolaires du pays. Cet outil contient 22 artefacts de la Première Guerre mondiale que les élèves peuvent manipuler (ex. : des cartes, des insignes, des vêtements). Il s'adresse aux jeunes du primaire et du secondaire et vise à susciter des échanges autour de thèmes comme la communauté, l'identité, l'histoire et l'art.

À l'issue de discussions engagées avec l'Association canadienne-française de l'Alberta pour explorer des avenues d'appui à la communauté minoritaire de cette province, le ministère des Ressources naturelles du Canada a de son côté collaboré avec le Campus St-Jean de l'University of Alberta pour concevoir des activités à caractère scientifique en français (ex. : sorties scolaires, ateliers). Ces activités profitent aux élèves des écoles francophones, mais aussi aux jeunes anglophones inscrits dans des programmes d'immersion.

## LES JEUNES CANADIENS ET CANADIENNES S'EXPRIMENT...

Dans une vidéo produite par Canadian Parents for French, des jeunes provenant de différentes régions du Canada répondent à la question : « I want to be bilingual because... » / « Je veux être bilingue parce que... ».

Voici quatre des réponses recueillies par Canadian Parents for French :

- « Tu peux comprendre les points de vue d'une autre culture, pas juste d'une seule. »  
(Aera) [Traduction]
- « C'est important pour les occasions de travail. Quand tu dis que tu es bilingue, ils disent que c'est un plus. »  
(Cameron) [Traduction]
- « J'ai fait partie d'équipes sportives où mes coéquipiers étaient francophones, leur première langue était le français, et je peux mieux communiquer avec eux, parce que je connais le français et que j'en sais un peu plus sur leur culture. »  
(Michael) [Traduction]
- « Pour moi, savoir parler en français, l'une des deux langues officielles au Canada, me dit que je peux parler à tout le monde au Canada, et ça c'est cool! »  
(Brooke)

Les points de vue présentés concernent l'apprentissage du français ou de l'anglais aux niveaux primaire ou secondaire, mais les jeunes du niveau postsecondaire peuvent aussi recevoir de l'appui pour renforcer leur maîtrise de leur seconde langue officielle. En 2014-2015, Patrimoine canadien a par exemple appuyé financièrement le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, afin de permettre à des étudiants anglophones inscrits dans un programme d'immersion de poursuivre leurs études postsecondaires collégiales en français dans une institution d'une communauté francophone en situation minoritaire. À l'issue d'un concours, le Réseau a remis 25 bourses de 5 000 dollars à des jeunes désireux d'améliorer leur français et d'approfondir leur connaissance de la culture francophone en allant étudier dans un établissement participant, comme le Collège Boréal de Sudbury en Ontario ou le Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan.

Il est aussi important de donner aux diplômés la possibilité de mettre en pratique leur langue seconde dans un cadre professionnel. Dans cette optique, Pêches et Océans Canada a mis en œuvre le Programme communautaire de surveillance aquatique qui sert à examiner l'état des baies et des estuaires du Golfe du Saint-Laurent. Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, le Programme permet aux étudiants francophones d'obtenir un emploi d'été dans un milieu de travail bilingue et d'améliorer leur langue seconde.

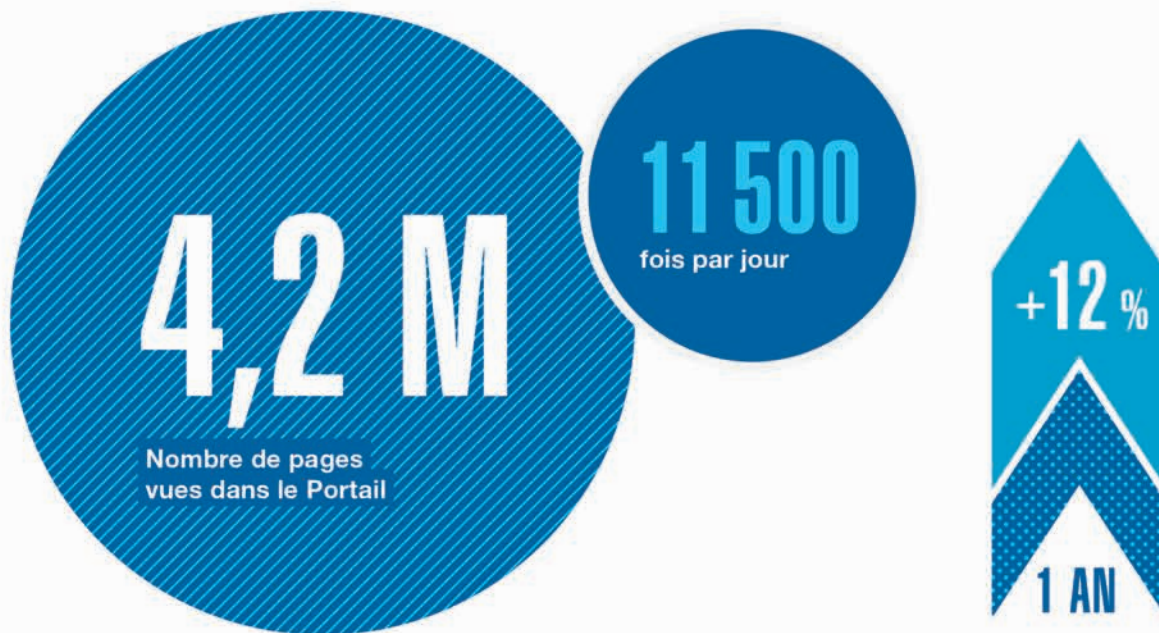
Enfin, cette année encore, le Portail linguistique du Canada, un site Web créé par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, a aidé les jeunes Canadiens et Canadiennes — et leurs aînés — à mieux s'exprimer en français ou en anglais. Le Portail, une initiative financée par la *Feuille de route 2013-2018*, comprend notamment des jeux et des jeux-questionnaires qui permettent aux internautes de mettre leur connaissance du français et de l'anglais à l'épreuve de manière ludique. On y trouve aussi TERMIUM Plus, la banque de données terminologiques et linguistiques français-anglais-espagnol du gouvernement du Canada.

## DES NOUVEAUX ARRIVANTS ADULTES APPRENNENT LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

Les jeunes ne sont pas seuls à avoir l'occasion d'apprendre le français ou l'anglais avec l'appui du gouvernement du Canada. Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Feuille de route 2013-2018*, Citoyenneté et Immigration Canada investit des ressources substantielles dans des programmes qui permettent aux nouveaux arrivants de se familiariser avec l'une ou l'autre des deux langues

officielles du pays. En 2014-2015, le Ministère a par exemple aidé l'Université de Saint-Boniface à offrir un cours de français aux résidents permanents du Manitoba. Cette formation est utile aux participants qui souhaitent trouver un emploi dans la communauté francophone minoritaire et elle facilite leur intégration au sein de cette même communauté.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA POPULARITÉ DU PORTAIL  
LINGUISTIQUE DU CANADA (2014-2015)



765 000

Nombre de pages vues dans  
la section jeux-questionnaires



4 M

Nombre de termes dans  
Termium

88

Manchettes publiées  
dans le Portail

60

Nombre d'ambassadeurs, les  
organisations qui font la promotion  
du Portail, dont VIA Rail  
et l'Association canadienne  
des réviseurs

## 1.2 L'APPRENTISSAGE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les membres des communautés francophones de l'extérieur du Québec et des communautés anglophones du Québec sont fiers, à juste titre, de leur identité. Les provinces et les territoires au sein du Canada contribuent à renforcer cette identité chaque fois qu'ils procurent aux élèves et aux étudiants en situation minoritaire un enseignement ou une formation de qualité dans leur première langue officielle.

Les provinces et les territoires peuvent profiter de l'appui du gouvernement du Canada et des institutions fédérales au moment de poursuivre leurs objectifs en matière d'enseignement dans la langue de la minorité. Avec l'aide de Patrimoine canadien, l'Île-du-Prince-Édouard a par exemple établi un programme d'amélioration du rendement scolaire des francophones de 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année en lecture, en rédaction et en mathématiques. Évaluer plus systématiquement les apprentissages des élèves les aidera à mieux réussir dans les salles de classe.

En 2014-2015, Patrimoine canadien a aussi collaboré avec le gouvernement du Québec en investissant plus de 10 millions de dollars dans la construction d'un nouveau centre de formation professionnelle à Saint-Eustache. Ce centre, qui offre des cours de réparation et de finition de béton, de peinture en bâtiments, de plomberie, de chauffage et de soudage-montage en langue anglaise, constitue une retombée concrète de la collaboration entre une commission scolaire francophone et une commission scolaire anglophone.

### LE PROGRAMME DESTINATION CLIC

Dans le cadre du programme Destination Clic, Patrimoine canadien a versé des bourses d'été à des élèves francophones de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> année qui fréquentent une école francophone à l'extérieur du Québec et y enrichissent la connaissance qu'ils ont de leur langue et culture maternelles.

Les organismes canadiens peuvent aussi recevoir l'appui du gouvernement du Canada et des institutions fédérales quand ils soutiennent l'enseignement dans la langue de la minorité. Par exemple, en 2014-2015, Financement agricole Canada a appuyé le développement des communautés minoritaires et de leurs écoles par l'entremise de son fonds d'appui aux langues officielles, le Fonds Expression. L'institution fédérale a notamment financé la production, par la Fédération des Parents du Manitoba, de contenus éducatifs destinés aux parents dont les enfants fréquentent des prématernelles et des garderies francophones.

Le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador (le RDÉE TNL), un organisme appuyé par Emploi et Développement social Canada, a pour sa part appuyé la création d'une garderie coopérative de langue française à Labrador City. Pour atteindre cet objectif, le RDÉE TNL a travaillé de concert avec le Comité de parents francophones de l'ouest du Labrador et des acteurs locaux comme la Newfoundland-Labrador Federation of Co-operatives. L'ouverture de la garderie, en 2015-2016, permettra aux enfants de recevoir une instruction préscolaire de qualité en français et facilitera l'accès des parents francophones au marché du travail.

La Swan Lake Christmas Hill Nature Centre Society de Colombie-Britannique a de son côté développé son offre de services en français avec l'aide de Patrimoine canadien. Avec cet appui, cet organisme a notamment pu offrir cinq de ses programmes d'exploration de la nature à des écoles de langue française et des élèves en immersion française, créer la version française d'une activité de découverte proposée aux enfants de quatre à six ans et organiser un événement annuel spécial en français.

Emploi et Développement social Canada a, de son côté, financé l'Initiative d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*. L'aide de ce ministère a permis aux communautés francophones et anglophones de mener à bien huit projets qui aideront leurs membres à lire, écrire, faire des calculs, utiliser les ordinateurs ou s'exprimer efficacement et, ainsi, améliorer leurs chances d'obtenir un emploi de qualité. L'un de ces projets a servi à tester et valider le contenu francophone d'un outil d'évaluation des compétences essentielles des travailleurs. Un autre projet a permis d'améliorer les compétences essentielles des employés anglophones d'entreprises de transport aérien œuvrant dans le Nord-du-Québec.

Le gouvernement du Canada et les institutions fédérales appuient aussi l'enseignement dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire. À titre d'exemple, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a aidé l'Université Sainte-Anne à rédiger le plan d'affaires et définir la structure de gouvernance d'un consortium qui réunira les collèges et les universités francophones de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce nouveau regroupement aura pour mission de concevoir ou d'échanger des programmes et des formations grâce auxquels les jeunes Canadiens et Canadiennes pourront se préparer, en français, à faire carrière dans des secteurs économiques en croissance.

**« Les établissements de l'Atlantique ont établi des partenariats de formation par le passé, mais le consortium que l'on souhaite mettre en place pour réunir les collèges et les universités francophones de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard permettra d'officialiser cette collaboration. On peut par exemple imaginer qu'un cours offert au Nouveau-Brunswick soit rendu accessible par visioconférence dans une autre province. On peut aussi penser qu'une formation offerte seulement en Nouvelle-Écosse soit partagée avec d'autres établissements de l'Atlantique pour que ceux-ci la dispensent à leur tour. Tout est possible. En fin de compte, ce qui importe c'est que les étudiants francophones jouissent de meilleures occasions d'apprentissage. »**

DANIEL LAMY, Directeur du secteur collégial et du campus de Halifax  
Département des études collégiales de l'Université Sainte-Anne



## 2. Des économies tournées vers l'avenir

14  
15

Le Canada a une chance unique au monde, celle d'avoir le français et l'anglais, deux grandes langues internationales, comme langues officielles. Cela lui permet de faire des affaires de manière fructueuse dans les espaces économiques où l'anglais et le français occupent une place prédominante, comme l'Europe et l'Afrique. Cela l'aide aussi à faire du commerce avec les nombreux pays où l'anglais ou le français sont appris par une bonne partie des gens d'affaires et de la population (par exemple, 1,2 million de jeunes apprennent actuellement le français en Inde, sans compter tous ceux qui y apprennent l'anglais).

Les provinces et les territoires peuvent de leur côté tirer des avantages de la présence de communautés linguistiques minoritaires dynamiques capables de leur ouvrir des portes ailleurs au Canada ou dans le monde. Par exemple, les Anglo-qubécois ont fondé plusieurs des PME québécoises qui font leur marque dans le monde du commerce électronique, tandis que les entreprises du Manitoba ou du Nouveau-Brunswick qui emploient des francophones ont plus de facilité à s'implanter au Québec, en France ou au Sénégal.

Mais les entreprises sous-estiment parfois l'importance de se servir des deux langues officielles et d'exploiter le formidable potentiel des francophones de l'extérieur du Québec et des anglophones du Québec. Les communautés minoritaires font aussi face à des défis particuliers (ex.: manque de connaissances sur l'entrepreneuriat, accès difficile aux capitaux, difficulté à faire affaire dans leur langue avec les gouvernements provinciaux et territoriaux) qui les empêchent parfois de prospérer sur le plan économique.

Par leurs interventions dont des exemples sont présentés ci-dessous, le gouvernement du Canada et les institutions fédérales peuvent toutefois aider les organisations, les entrepreneurs et les travailleurs francophones et anglophones du pays à se mesurer à la concurrence et à faire du Canada un partenaire économique de premier plan.

## 2.1 LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS AU PLAN RÉGIONAL

Le gouvernement du Canada et les institutions fédérales aident les communautés linguistiques de chacune des régions du pays à faire face aux défis qui leur sont propres et à accroître leur vitalité économique. Par exemple, les difficultés que rencontrent les anglophones de la grande région de Québec (ex.: isolement social) ne sont pas nécessairement celles que connaissent ceux de l'Outaouais (ex.: exode vers la ville d'Ottawa de nombreux étudiants ou jeunes diplômés). De même, les francophones du Nouveau-Brunswick doivent surmonter des obstacles différents (ex.: déclin des industries du bois et de la pêche) de ceux que doivent contourner les Fransaskois (ex.: difficulté pour certains arrivants de s'intégrer au marché du travail).

En 2014-2015, le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) a par exemple collaboré avec la Commission canadienne du tourisme pour participer pour la première fois à l'évènement Rendez-vous Canada, qui sert à promouvoir les produits touristiques canadiens auprès des représentants d'une trentaine de pays dans le monde. RDÉE Canada a profité de cette rencontre pour faire connaître les communautés francophones en situation minoritaire et leurs atouts remarquables en matière touristique.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, un des partenaires de la *Feuille de route 2013-2018*, a pour sa part versé 2,2 millions de dollars aux organismes francophones à vocation économique de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan pour aider les gens d'affaires des communautés minoritaires de ces provinces à accéder à des cours, à du capital ou à des conseils en marketing, ou pour susciter la création de nouvelles entreprises par les francophones, particulièrement des jeunes et des nouveaux arrivants. Toujours dans l'Ouest du pays, la Banque de développement du Canada a travaillé avec la Chambre de commerce francophone de Vancouver et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique pour mieux connaître les besoins des entreprises et des entrepreneurs issus de la communauté minoritaire.

Les nouveaux arrivants peuvent contribuer à l'essor économique et social de leur pays d'accueil lorsqu'on leur donne les outils pour le faire. En Alberta, cela a par exemple poussé Service Canada à offrir un appui financier direct à Accès Emploi, un organisme qui aide entre autres les nouveaux arrivants francophones qui ont du mal à accéder à la profession à laquelle leur formation les destinait à trouver un emploi où ils seront en mesure d'exploiter leur plein potentiel.

De son côté, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario a injecté un million de dollars dans le lancement, par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, d'un programme d'internat pour les jeunes francophones. Cinquante entreprises ou organismes à but non lucratif ont pris part à cette initiative, qui a permis à de jeunes recrues de travailler dans leur langue maternelle et d'acquérir de nouvelles compétences.

En 2014-2015, Développement économique Canada pour les régions du Québec a pour sa part aidé le Fonds communautaire d'accès au micro-crédit des Basses-Laurentides à offrir de l'accompagnement, du mentorat et des formations aux entrepreneurs anglophones de cette région. L'institution fédérale estime que l'appui financier donné au Fonds devrait entre autres déboucher sur la création de 15 entreprises.

Développement économique Canada pour les régions du Québec a aussi appuyé la tenue du Festival international du Startup (l'évènement sur l'entrepreneuriat le plus important au Canada) de la Fondation Startup de Montréal. Les entrepreneurs des communautés anglophones du Québec représentent 75 % de la clientèle de cet évènement. L'aide de cette institution fédérale leur a permis d'entrer en contact avec des investisseurs potentiels et des partenaires stratégiques et de nouer des alliances.

## LE RÉSEAU ANGLAIS DE RADIO-CANADA AIDE DES ENTREPRENEURS ANGLOPHONES DU QUÉBEC À SE METTRE EN VALEUR

Le Festival international du Startup s'est déroulé, à Montréal, en juillet 2014. L'antenne montréalaise du réseau anglais de Radio-Canada a organisé des ateliers de présentation de projets avec plusieurs dizaines de jeunes entrepreneurs anglophones. Ces séances, qui ont

affiché « complet », ont aidé les participants à peaufiner leurs techniques de présentation et mieux mettre leurs projets en valeur. L'émission Homerun du réseau anglais de Radio-Canada a interviewé les auteurs de la meilleure présentation développée lors de ces ateliers.

« Un des entrepreneurs que nous avons aidé commercialise sur eBay et Amazon des articles de cuisine. Comme plusieurs de ses collègues anglophones, il se sentait relativement isolé et avait de la difficulté à obtenir en anglais des services de soutien au démarrage d'entreprise qui soient bien adaptés à ses besoins particuliers. Mais cet homme a pu profiter des formations et des occasions de réseautage que nous offrons avec l'appui de Développement économique Canada pour les régions du Québec. Cela lui a permis d'améliorer ses connaissances sur le monde des affaires, de se faire des contacts utiles et de faire croître son entreprise. Il est crucial qu'un tel programme existe. Cela fait une grande différence pour les anglophones de la région, qui peuvent se concentrer sur leur projet sans se préoccuper des questions de langue. »

MONA BEAULIEU, Directrice  
Fonds communautaire d'accès au micro-crédit  
des Basses-Laurentides

Plus à l'est, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a appuyé les efforts réalisés par l'Université de Moncton et la société Transmed, de Campbellton au Nouveau-Brunswick, pour développer un système informatique capable de traduire automatiquement les messages dictés à l'ordinateur par un usager. L'aide donnée à ce projet paraît d'autant plus opportune que le développement d'outils de traitement informatique du langage constitue un domaine d'avenir où la collaboration entre scientifiques et industriels est nécessaire. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire peuvent s'illustrer dans ce créneau spécialisé grâce à leur maîtrise exceptionnelle des deux langues officielles.

Emploi et Développement social Canada a par ailleurs appuyé les efforts faits par le RDÉE Île-du-Prince-Édouard (RDÉE ÎPÉ) pour faire en sorte qu'un nombre croissant de jeunes trouvent un emploi de qualité à l'Île-du-Prince-Édouard et reviennent résider dans cette province. Le programme PERCÉ du RDÉE ÎPÉ, une initiative qui a démarré il y a 12 ans, permet en fait aux jeunes francophones ou francophiles qui sont sur le point de terminer leurs études postsecondaires de faire un stage d'été rémunéré de trois mois dans une organisation de l'île qui œuvre dans leur domaine. Ce programme donne d'excellents résultats. Un sondage a montré que 84 % des jeunes qui y ont pris part se sont installés à l'Île-du-Prince-Édouard ou sont sur le point d'y revenir.

## L'INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, Industrie Canada et les agences de développement régional, au sein du gouvernement du Canada sont responsables de mettre en œuvre l'Initiative de développement économique. Celle-ci favorise l'acquisition, par les communautés minoritaires, des compétences dont elles ont besoin pour se développer économiquement. Elles leur permettent notamment de recevoir, dans leur langue, des services qui sont adaptés à leurs besoins.

Agences de développement régional :

- Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)
- Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA)
- Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev)
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)
- Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor).

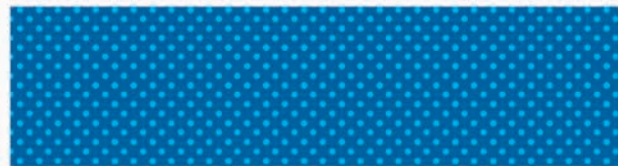
L'INITIATIVE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE POUR LE NORD DE L'ONTARIO (FEDNOR) :  
UN LEVIER MAJEUR DANS LE NORD DE L'ONTARIO

1,62 M

3,4 M



Contributions de FedNor dans la réalisation  
de projets par les communautés minoritaires  
francophones du nord de l'Ontario (en dollars)



Coûts totaux  
des projets  
(en dollars)

19

>

166

Nombre de projets  
réalisés par les communautés  
minoritaires francophones  
du Nord de l'Ontario appuyés  
par FedNor

Nombre de  
partenaires impliqués  
dans la réalisation de  
ces projets

1,1\$ > 1\$

Montant investi par  
d'autres partenaires pour  
chaque dollar injecté par  
FedNor dans ces projets.



## 2.2 UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Le gouvernement du Canada est conscient de l'importance de la recherche pour le développement de l'économie du pays. Les organismes et les entreprises ont besoin d'accéder à des données de qualité pour prendre les meilleures décisions possibles en matière économique ou sociale. Ils doivent notamment disposer de connaissances solides sur les communautés minoritaires pour répondre à leurs besoins de développement.

En 2014-2015, cette préoccupation a par exemple incité Emploi et Développement social Canada à lancer un appel de propositions pour recruter des centres de formation capables de réaliser une recherche-action sur les effets de l'acquisition de huit compétences essentielles (communication orale, rédaction, informatique, travail d'équipe, etc.) sur l'intégration à la société canadienne et au monde du travail des nouveaux arrivants de langue française. Six organismes du Québec, un de la Saskatchewan, deux de la Nouvelle-Écosse, trois de l'Ontario et un du Manitoba ont conclu une entente avec le Ministère. En mars 2015, 485 nouveaux arrivants francophones avaient accepté de prendre part à cette étude, qui durera plusieurs mois.

Dans la même veine, la Coalition ontarienne de formation des adultes et le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences, deux organismes appuyés par Emploi et Développement social Canada, ont confié à Statistique Canada la réalisation de travaux analytiques majeurs sur les enjeux du développement des compétences en lecture, en écriture et en calcul des Franco-Ontariens. Dévoilés en avril 2015, les résultats de cette étude vont permettre aux gouvernements et à leurs partenaires de développer des programmes susceptibles de répondre aux besoins des francophones de l'Ontario et, en fin de compte, d'améliorer leur capacité à lire et compter efficacement.

Statistique Canada a aussi contribué à l'amélioration des connaissances sur les communautés minoritaires en réalisant plusieurs projets de recherche durant l'année 2014-2015. Les analystes de l'institution fédérale ont entre autres présenté les résultats de travaux sur l'immigration de langue anglaise au Québec, les effets sur les communautés des tendances démographiques, la situation des minorités francophones sur le marché de l'emploi ou l'apport migratoire des pays de la Francophonie aux communautés francophones hors Québec.

## UNE PREMIÈRE : UNE CANADIENNE EST NOMMÉE À LA TÊTE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

À l'automne 2014, la Canadienne Michaëlle Jean a été nommée au poste de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie. Comme l'a noté le journal *Dakaractu* : « Pendant la campagne pour son élection à l'Organisation internationale de la Francophonie, Mme Jean a fait un plaidoyer pour la Francophonie économique comme moteur essentiel du développement économique, social et culturel de l'espace francophone. Une Francophonie qui promeut la croissance économique et la prospérité, l'éthique du partage, du développement durable et de la solidarité, et la promotion de la langue française dans le monde. »

Pour aider les communautés de langue française en situation minoritaire du Canada à tirer leur épingle du jeu dans cette prometteuse Francophonie économique, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement a d'ailleurs invité leurs représentants à prendre part au Sommet de la Francophonie qui s'est tenu en 2014, à Dakar au Sénégal. Cela a permis à des organismes comme la Fédération de la jeunesse canadienne-française et le RDÉE Canada de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie et de faire valoir les avantages, pour les États membres de cet espace international, de faire aussi des affaires partout au Canada.

# 3. Des communautés à découvrir

14  
15

Les communautés linguistiques minoritaires ont une culture extrêmement riche et elles contribuent à faire du Canada un pays aussi diversifié qu'unique. Leur présence insuffle souvent un grand dynamisme aux provinces et aux territoires où on les retrouve, mais certaines communautés ont besoin de l'appui des gouvernements pour surmonter les obstacles qui nuisent à leur développement, s'épanouir et réaliser leur plein potentiel.

En 2014-2015, le gouvernement du Canada et les institutions fédérales ont posé de nombreux gestes pour appuyer l'épanouissement des communautés francophones et anglophones minoritaires et faire en sorte qu'elles aient accès aux mêmes occasions de développement que les autres communautés de notre pays. Les pages qui suivent donnent plusieurs exemples de ces actions.

## 3.1 PROMOUVOIR LA CULTURE

En 2014-2015, les institutions fédérales ont continué de contribuer au développement du secteur de la culture dans les communautés francophones et anglophones minoritaires, en aidant leurs artistes et leurs organismes artistiques à accéder aux marchés canadien et international par le biais de programmes ciblés.

Par exemple, Patrimoine canadien a aidé le English Language Arts Network (ELAN) à organiser des activités susceptibles de mener à un accroissement de la vitalité de la communauté artistique anglo-québécoise et à une meilleure reconnaissance de sa forte contribution à la culture du Québec. Entre autres, ELAN a collaboré avec la Quebec Writer's Federation, le Montreal Fringe Festival, l'Université McGill, l'Université Concordia et la Quebec Drama Federation à la création d'évènements de réseautage auxquels 440 créateurs ont pris part. L'organisme ELAN a aussi travaillé avec Diversité artistique Montréal à la production d'un numéro de magazine (exceptionnellement bilingue) au sujet de la diversité linguistique au Québec, présenté des mémoires au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et poursuivi le développement de la plateforme [www.made-au-quebec.ca](http://www.made-au-quebec.ca), un site bilingue qui rapporte ce qui se passe dans les secteurs anglophones de la danse, du cinéma et de la télévision, de la musique, du théâtre, de l'écriture et des arts visuels québécois.

« Les projets menés par le English Language Arts Network (ELAN) avec l'appui de Patrimoine canadien ont eu d'énormes répercussions. L'édition spéciale anglophone de la revue *TicArtToc*, publiée par Diversité artistique Montréal, a permis d'explorer différents parcours d'artistes d'expression anglaise en situation minoritaire au Québec et de sensibiliser la majorité francophone à l'évolution considérable de notre communauté au cours des 25 dernières années. L'un des principaux résultats de notre travail de sensibilisation auprès du CRTC a été de convaincre Vidéotron de produire 20 % du contenu diffusé sur la chaîne MATv en anglais à compter de l'automne 2015. Le contenu ainsi créé permet à la communauté minoritaire de s'adresser à ses membres et à ses voisins francophones. De plus, le site *Web Made au Québec* regroupe du contenu médiatique de partout dans le monde concernant des artistes québécois d'expression anglaise, et présente un résumé des articles en français. Le succès des artistes locaux à l'échelle nationale et internationale est une source de fierté pour tous les Québécois. »  
[Traduction]

GUY RODGERS, Directeur exécutif  
ELAN

**QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR L'APPUI DE PATRIMOINE  
CANADIEN ET DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA  
AUX ARTISTES EN SITUATION MINORITAIRE**

**1 150 000**

Fonds versés par Patrimoine canadien pour l'organisation de vitrines musicales favorisant l'accès au marché des artistes et des organismes artistiques provenant des communautés minoritaires (en dollars)

**933**

Vitrines musicales organisées

>

**452**

Artistes ou organismes artistiques issus des communautés participants aux vitrines

**68**

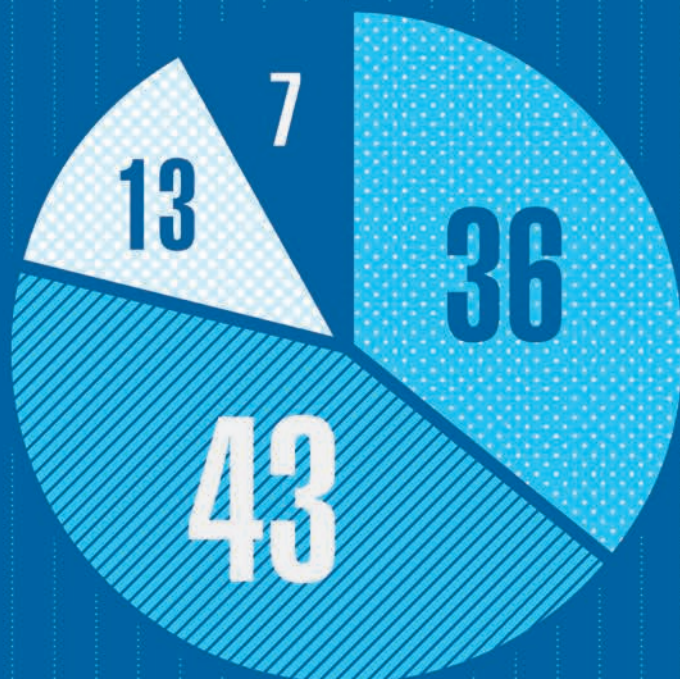
Traductions de livres (en français ou en anglais) d'auteurs canadiens

**501 060**

Sommes versées en 2014-2015 par le Conseil des arts du Canada pour aider les artistes ou les organismes artistiques issus des communautés minoritaires à accéder à des marchés existants ou prometteurs et faire des tournées (en dollars)

**38**

Nombre d'artistes ou d'organismes artistiques soutenus



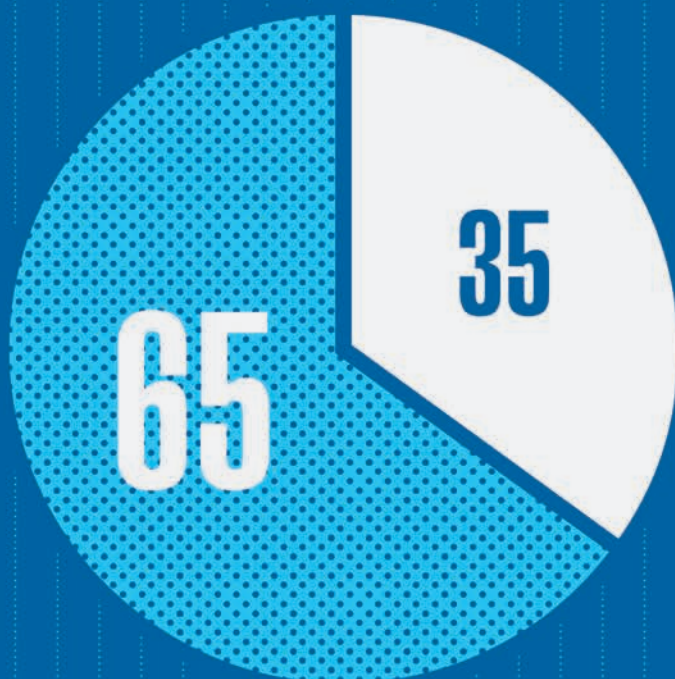
RÉPARTITION  
DES SOMMES  
VERSÉES

**36%** pour la consolidation des marchés actuels

**43%** pour l'établissement de nouveaux marchés

**13%** pour le perfectionnement des participants

**7%** pour l'amélioration de la préparation des acteurs aux marchés



RÉPARTITION  
DES SOMMES  
VERSÉES

**35%** ont servi à appuyer des artistes ou organismes anglophones

**65%** ont servi à appuyer des acteurs francophones

Patrimoine canadien a aussi versé une contribution à l'Association franco-culturelle de Yellowknife et ses partenaires, pour que ceux-ci réalisent le projet « Plein Art », dont le but était de favoriser le développement du sentiment d'appartenance et de fierté de la communauté franco-ténoise. Plein Art a notamment débouché sur la production d'une vidéo et d'une chanson, qui ont été présentées lors des célébrations entourant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'école Allain St-Cyr. Dans les petites communautés minoritaires, ce type d'actions peut avoir des effets majeurs sur le sentiment d'appartenance des habitants à leur communauté et contribuer au renforcement de leur identité.

En Saskatchewan, Patrimoine canadien a financé les activités des Éditions de la nouvelle plume, la seule maison d'édition francophone située à l'ouest de Winnipeg. En 2014-2015, cet éditeur a continué de mettre en valeur les écrivains francophones de l'Ouest canadien en publiant des œuvres comme *Le 13<sup>e</sup> souhait*, *Le Shérif de Champêtre Country* ou *La Voix de mon père*.

Au Manitoba, Patrimoine canadien a appuyé le Centre de la francophonie des Amériques, la Société franco-manitobaine et l'Université de Saint-Boniface pour l'organisation du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques. Cet événement a permis à 50 jeunes francophones de découvrir la vigueur culturelle du Manitoba français et de participer à des ateliers et des discussions qui les aideront à s'engager efficacement dans leur communauté.

**Chloé Freynet-Gagné, qui termine un baccalauréat en sciences politiques et souhaite poursuivre des études en droit pour travailler plus tard à l'avancement des droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes, a adoré son expérience au Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques : « J'étais très excitée d'accueillir des francophones de partout dans ma ville, Winnipeg, et de leur faire découvrir ma communauté et son dynamisme. Discuter avec des jeunes de Cuba ou des États-Unis de nos réalités, de notre passion pour le français et des manières de nous entraider a constitué une expérience fantastique. Ça a vraiment alimenté ma passion pour le français et mon désir de travailler au développement de la communauté franco-manitobaine. »**



## 3.2 PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE

Les institutions fédérales ont aussi posé différents gestes, en 2014-2015, pour protéger et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel des communautés minoritaires.

Par exemple, Parcs Canada a terminé la deuxième phase d'un projet visant à protéger la chapelle commémorative du lieu historique national de Grand-Pré. Ce site fut le centre de la vie des Acadiens de Nouvelle-Écosse du moment de leur arrivée dans cette région, au 17<sup>e</sup> siècle, à celui de leur déportation en 1755. De son côté, Développement économique Canada pour les régions du Québec a amélioré le site patrimonial de Grosse-Île, en améliorant les infrastructures extérieures des deux musées qui s'y trouvent et en y implantant des systèmes automatisés bilingues qui aident les visiteurs à découvrir dans la langue officielle de leur choix les expositions passionnantes qui leur sont présentées. Située au milieu du fleuve Saint-Laurent, Grosse-Île a servi de station de quarantaine pour le port de Québec pendant près de 100 ans. On y retrouve encore une petite communauté anglophone minoritaire dynamique.

En 2014-2015, Patrimoine canadien a appuyé l'organisation de la 33<sup>e</sup> édition de la Franco-Fête par la Communauté urbaine de Toronto et différents partenaires. Ce festival, qui s'est tenu dans la capitale ontarienne pendant les Jeux panaméricains et para-panaméricains de 2015, a attiré quelque 50 000 participants et plus de 150 000 passants. Ceux-ci ont pu voir plus de 300 artistes et musiciens francophones du Canada et des Amériques faire preuve de leur talent, mettre en valeur le fait français et célébrer les 400 ans de la présence francophone en Ontario.

**« La francophonie canadienne est de plus en plus métissée, et c'est cette couleur de la francophonie moderne que nous avons présentée à Toronto, et qui a tant plu au public. »**

LAURENT VANDEPUTTE, Directeur de la programmation de la Franco-Fête  
(sur le site [www.franco-fete.ca](http://www.franco-fete.ca))

Dans la même veine, Patrimoine canadien a aidé l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario à assurer la visibilité de la communauté franco-ontarienne aux Fêtes de la Nouvelle-France. Organisé en août 2014 à Québec, cet événement a permis aux participants de visiter le pavillon de l'Ontario français, d'assister aux prestations d'artistes franco-ontariens et de découvrir les attraits nombreux de la culture et du patrimoine franco-ontariens.

Finalement, la 5<sup>e</sup> édition du Congrès mondial acadien, un événement organisé tous les cinq ans depuis 1994, s'est tenue en août 2014 dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, dans le Témiscouata québécois et dans le nord du Maine. Appuyé financièrement par le gouvernement du Canada, et bénéficiant de la couverture médiatique des réseaux français et anglais de Radio-Canada, le Congrès mondial a permis aux participants de célébrer quatre siècles de présence acadienne en Amérique et de prendre part, pendant deux semaines, à des activités sociales et culturelles, des spectacles, des conférences et des rassemblements de familles.

## LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES COORDONNENT LEURS ACTIONS POUR FAIRE DU CONGRÈS MONDIAL ACADIEN UN SUCCÈS

Les institutions fédérales cherchent à faciliter la tâche des organismes communautaires et à les appuyer de la manière la plus efficace et efficiente possible. Les efforts de coordination de Patrimoine canadien ont par exemple permis au comité organisateur de profiter d'un prêt de personnel d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de constituer, avec l'Agence des services frontaliers du Canada, un groupe de travail dont les actions ont favorisé le bon fonctionnement du volet

américain du Congrès et notamment, la circulation des participants entre les États-Unis et le Canada. En travaillant de concert, avec ouverture, Patrimoine canadien et ses partenaires gouvernementaux ont aussi réduit le fardeau administratif supporté par le comité organisateur du Congrès mondial acadien 2014, qui a pu leur présenter une demande de financement unique plutôt que des demandes séparées.

« Le Congrès mondial acadien 2014 a servi à regrouper des gens provenant de partout dans le monde, mais il a surtout donné un nouvel élan à ce que l'on appelle désormais l'Acadie des terres et des forêts. Les gens qui vivent à la rencontre du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, du nord du Maine et du Témiscouata ont longtemps travaillé étroitement les uns avec les autres, mais ils se sont un jour laissé arrêter par les frontières administratives et juridiques qui les séparent. Le Congrès a permis de briser ce mur, de réunir les membres des trois communautés et de mettre sur pied une nouvelle organisation, l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts, qui continuera ces prochaines années à stimuler leur collaboration et leur développement. Les événements comme le Congrès sont essentiels, parce qu'ils renforcent le sentiment d'appartenance et de fierté des Acadiens. Quand leurs effets se font sentir après coup, comme c'est le cas ici, on peut parler de véritable succès... et de petit miracle. »

LÉO PAUL CHAREST, Directeur général  
Congrès mondial acadien 2014

LE 5<sup>E</sup> CONGRÈS MONDIAL  
ACADIEN EN CHIFFRES

4 M

Financement  
du gouvernement  
du Canada  
(en dollars)

200 000

Nombre de participants

98 000  
dans le nord-ouest  
du Nouveau-Brunswick

58 000  
dans le nord  
du Maine

44 000  
dans le  
Témiscouata

200

Activités  
communautaires

125

Rassemblements  
de familles

50

Projets sur  
le patrimoine  
et le plein air

28,4 M

Retombées économiques  
(en dollars)

97,8 %

Proportion de visiteurs  
satisfaits de leur  
séjour en Acadie

### 3.3 DES COMMUNAUTÉS ACCUEILLANTES

Les communautés minoritaires doivent depuis plusieurs décennies composer avec la baisse du nombre de naissances et plusieurs d'entre elles ont vu et voient encore partir vers d'autres lieux une partie importante des personnes qui font leur dynamisme. Par exemple, beaucoup de jeunes anglophones des régions rurales du Québec ne reviennent pas dans leur communauté d'origine une fois leurs études terminées. Au cours des dernières années, des travailleurs francophones de l'Atlantique ont aussi choisi de partir vers l'Ouest canadien pour se trouver un emploi et soutenir leur famille.

Il est important que les communautés minoritaires puissent bénéficier de l'apport des nouveaux venus comme les majorités linguistiques du pays le font depuis toujours. Peu importe qu'elles proviennent de l'étranger ou encore d'autres régions du Canada, ces personnes peuvent contribuer positivement à la croissance et au développement économique, social et culturel des communautés linguistiques dispersées à travers le Canada.

Encore cette année, le gouvernement du Canada et les institutions fédérales ont réalisé de nombreuses actions pour faire en sorte que les communautés profitent de l'arrivée de milliers de réfugiés, d'immigrants ou d'étudiants étrangers motivés et souvent très bien formés en sol canadien. Par exemple, Citoyenneté et Immigration Canada a organisé à Montréal une conférence importante sur la situation des nouveaux arrivants francophones qui s'installent à l'extérieur du Québec et des nouveaux arrivants anglophones qui s'établissent au Québec. Ce colloque de deux jours a permis à 250 personnes — des professeurs, des représentants des Partenariats locaux d'immigration et des membres des Réseaux en immigration francophone, etc. — de mieux cerner l'importance de l'immigration pour les communautés minoritaires et d'en explorer toutes les facettes.

Citoyenneté et Immigration Canada a aussi aidé le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick, la Société nationale de l'Acadie, le Partenariat de la main-d'œuvre de l'Atlantique et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à organiser la 5<sup>e</sup> édition de l'évènement Destination Acadie. Destination Acadie sert à faire connaître la francophonie du Canada atlantique, sa culture et les possibilités offertes aux étudiants, aux entrepreneurs et aux investisseurs qui y immigreront. Plus de 1 000 personnes ont pris part à cette activité organisée au mois de mars 2015, en profitant des nombreuses séances d'information et occasions d'échanges qui leur étaient offertes à Bruxelles, Paris et Toulouse.

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement a aussi cherché, en 2014-2015, à faire connaître la dualité linguistique à l'étranger et à inciter les jeunes étrangers à poursuivre leurs études dans les établissements postsecondaires des communautés minoritaires. Entre autres, l'ambassade canadienne en Allemagne a utilisé le Salon Marshall McLuhan, son centre d'information multimédia extrêmement moderne, pour présenter le Canada, ses langues officielles et ses communautés francophones et anglophones minoritaires de manière interactive à des groupes scolaires. En février 2015, l'ambassade a de plus appuyé financièrement l'organisation, à Grainau, en Bavière, de la conférence annuelle de l'Association allemande d'études canadiennes où des chercheurs allemands, suisses et autrichiens ont notamment discuté de la littérature anglophone du Québec et de l'expérience linguistique des Acadiens de Nouvelle-Écosse.

« Une centaine de groupes scolaires allemands visite chaque année le Salon Marshall McLuhan. En nous écoutant et en regardant les productions de l'Office national du film ou de Radio-Canada que nous leur présentons, les élèves qui apprennent le français sont généralement fascinés d'apprendre que cette langue ne leur ouvrira pas seulement des portes en France, qu'elle pourra également leur être utile au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou, même, au Yukon! La découverte que le français est bien vivant aux quatre coins du Canada, un pays qui stimule fortement leur imagination, amène plusieurs jeunes Allemands à poursuivre leur apprentissage du français à long terme plutôt qu'à y mettre fin prématurément. Qui sait combien d'entre eux enrichiront un jour notre pays en venant y étudier, y travailler ou s'y établir. »

MARIE-CLAIRE HALL, Responsable des programmes éducatifs  
Ambassade du Canada en Allemagne

# 4. Des services en français et en anglais pour tous

14  
15

L'amélioration de l'offre de services bilingues à travers le Canada contribue à la mise en place d'un environnement dans lequel les francophones et les anglophones peuvent s'épanouir et exploiter leur plein potentiel. La disponibilité de services en français et en anglais est particulièrement importante dans des secteurs comme la santé, l'économie ou la justice.

En plus de veiller à ce que les services fédéraux soient fournis en français et en anglais en conformité avec la *Loi sur les langues officielles*, les institutions fédérales donnent leur appui aux provinces, aux territoires et aux organismes non gouvernementaux pour augmenter la quantité et la qualité des services qu'ils offrent dans la langue de la minorité. Plusieurs des actions prises par les institutions fédérales en 2014-2015 sont particulièrement dignes de mention.



## 4.1 ACCÉDER À DES SOINS DE SANTÉ DANS SA LANGUE

Le secteur de la santé est l'un de ceux où il est le plus important pour les Canadiens et les Canadiennes de recevoir des services dans la langue officielle de leur choix. Cela explique que Santé Canada met en œuvre le Programme de contribution pour les langues officielles en santé dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*. Ce programme permet aux réseaux de santé de l'ensemble du pays de travailler à l'amélioration de l'accès des francophones et des anglophones issus des communautés minoritaires à des soins de santé de qualité dans leur langue.

Santé Canada a par exemple appuyé RésoSanté Colombie-Britannique, un regroupement d'acteurs dédié au développement de l'offre de services de santé en français. Cette aide a rendu possible la publication d'un répertoire contenant les noms de 800 professionnels de la santé francophones ou francophiles, et la tenue de formations, comme les ateliers thématiques « Soignez vos patients en français » ou « Préposés aux soins de santé », visant à mieux outiller les personnes appelées à intervenir auprès des patients de langue française.

En matière de santé et de services sociaux, Condition féminine Canada a aidé le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ouest-de-l'Île, un organisme francophone de Montréal, à se rapprocher des acteurs communautaires anglophones et à offrir des services de traduction et d'interprétation dont profiteront en fin de compte les Anglo-qubécoises victimes de violence et de harcèlement.

RÉSULTATS DE SANTÉ CANADA EN 2014-2015

98

Nombre de programmes de formation offerts avec l'appui financier de Santé Canada dans les collèges et les universités de l'extérieur du Québec pour favoriser une hausse du nombre de professionnels capables d'offrir des soins de santé en français aux membres des communautés minoritaires



870

Nombre d'étudiants francophones diplômés dans le cadre de l'un de ces programmes

11

Nombre de collèges et universités à l'extérieur du Québec offrant ces programmes

150

Nombre de professionnels de la santé des régions du Québec qui ont terminé un programme de formation linguistique financé par Santé Canada

38

Nombre de réseaux de santé appuyés par Santé Canada dans le cadre du Programme de contribution pour les langues officielles en santé

36,5 M

Sommes versées dans le cadre du Programme de contribution pour les langues officielles en santé aux organismes qui cherchent à améliorer l'accès aux services de santé dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (en dollars)

L'Agence de la santé publique du Canada a de son côté aidé la Société des parents pour l'éducation francophone de St. Paul, en Alberta, à mettre en œuvre le projet Franco-Accueil. Ce projet vise l'amélioration de l'accès à des services culturels et linguistiques pour des enfants vivant au sein de familles francophones vulnérables. En 2014-2015, plus de 100 familles ont profité des activités d'éveil à la lecture ou des ateliers de développement des capacités parentales organisés par l'organisme francophone.

Service correctionnel du Canada a pour sa part entrepris une initiative pour favoriser la réinsertion des délinquants francophones de l'extérieur du Québec. Ceux-ci reçoivent l'appui des communautés minoritaires dont ils sont issus au moment de leur retour à la liberté. Service correctionnel du Canada consulte et informe aussi ces communautés pour s'assurer de répondre à leurs besoins de même qu'à leurs préoccupations.

## UN GUIDE ÉLABORÉ PAR LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

Patrimoine canadien a mis à jour son guide «Vers une organisation bilingue.» Cette publication, maintenant disponible sur le site Web de Patrimoine canadien, propose des outils et des stratégies aux organismes bénévoles et communautaires qui souhaitent offrir des

services dans les deux langues officielles du Canada. En plus, des organisations de partout au pays ont fait part des leçons qu'elles ont apprises en offrant des services en français et en anglais.

## 4.2 SERVICES BILINGUES : ENTREPRISES ET CLIENTS Y GAGNENT

Les études montrent bien que les entreprises gagnent à offrir des services en français et en anglais aux Canadiens et aux Canadiennes, puisque ceux-ci comprennent mieux l'information lorsqu'elle est présentée dans la langue officielle de leur choix.

Dans le sud de l'Ontario, cela a amené Condition féminine Canada à aider Solidarité des femmes et familles immigrantes francophones de Niagara / Hamilton (SOFIFRAN) et Oasis Centre des femmes à sensibiliser les établissements financiers à l'importance de créer des produits et des services financiers qui répondent mieux aux besoins particuliers des femmes francophones en situation minoritaire.

Industrie Canada a de son côté appuyé la Société d'aide au développement des collectivités de North Claybelt pour qu'elle offre ses services en français et en anglais. Bien que cet organisme du nord de l'Ontario n'ait pas le mandat ou l'obligation d'appuyer le développement des communautés francophones en situation minoritaire ou la promotion des langues officielles, il aide maintenant, par le biais du programme Entrepreneurs francophones PLUS, les entrepreneurs de Parry Sound à Kenora à concevoir de nouveaux produits ou services et mieux répondre aux attentes de leurs clients francophones.

**« Le programme Entrepreneurs francophones PLUS a permis d'appuyer 235 PME jusqu'à maintenant. Notre appui financier leur a notamment permis de créer des dépliants, des sites Web et des vidéos bilingues qu'elles n'auraient souvent pas été en mesure de se payer seules. En s'adressant aux francophones dans leur langue, ces entreprises répondent à un besoin important et elles améliorent leur image. En fin de compte, tout le monde y gagne! »**

MELANIE LAWRENCE, Coordonnatrice  
Société d'aide au développement des collectivités de North Claybelt

## 4.3 ASSURER LE RESPECT DES DROITS DE L'ENSEMBLE DES CANADIENS

Le secteur de la justice est un autre secteur où les citoyens se sentent particulièrement vulnérables et souhaitent fortement recevoir des services dans la langue officielle de leur choix. Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Feuille de route 2013-2018*, Justice Canada a mis en œuvre plusieurs initiatives pour assurer le respect des droits (notamment des droits linguistiques) de tous les Canadiens et Canadiennes.

Entre autre, Justice Canada a octroyé un financement de plus d'un million de dollars aux associations de juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour qu'elles mettent en place des guichets d'information juridique en français et en anglais. Ouvert depuis janvier 2015 au centre-ville de la capitale nationale, à cinq minutes du Palais de justice, le Centre d'information juridique d'Ottawa est l'un de ces guichets. Il permet à tous les Ontariens et Ontariennes de rencontrer un avocat gratuitement pendant trente minutes afin d'y obtenir des services d'information juridique et d'orientation en français et en anglais.

**« Environ 30 % des justiciables desservis au Centre d'information juridique d'Ottawa sont francophones. Le Centre est un réel point de contact pour les justiciables qui doivent naviguer dans le système complexe de la justice. Le Centre offre de l'information juridique dans tous les domaines de droit, et ce, sans critères d'admissibilité. Le Centre informe et oriente les justiciables de la province afin de désengorger le système juridique et d'améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles. »**

ME ANDRÉE-ANNE MARTEL, Directrice générale  
Centre d'information juridique d'Ottawa

### AMÉLIORER L'ACCÈS DES NOUVEAUX ARRIVANTS À LA JUSTICE

Justice Canada a appuyé la Passerelle pour que cet organisme torontois fondé en 1993 par une Canadienne d'origine camerounaise présente des ateliers aux nouveaux arrivants francophones qui s'installent en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Offerts grâce à la collaboration étroite que la Passerelle a établie avec des acteurs comme l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law et le Collège

Boréal, ces ateliers portent sur des thèmes comme le système de justice au Canada, le vandalisme, les rapports du citoyen avec la police, les droits linguistiques, la violence familiale ou le décrochage. « En tant que nouveaux arrivants, nous ne pensons pas à nous informer sur la justice, et nous ne savons pas où aller chercher ces informations, note une mère immigrante participante. Ce projet m'a m'aidé à connaître la loi, mes droits dans ce pays et de savoir comment conseiller mes enfants pour leur bien-être et leur sécurité. »

Justice Canada a aussi fourni de l'aide financière à l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne pour que celle-ci anime le Réseau national de formation en justice et ses différents projets. L'objectif du Réseau consiste à améliorer l'accès à la justice en français en augmentant le nombre de personnes bilingues évoluant dans ce domaine aux quatre coins du Canada.

Enfin, Justice Canada a poursuivi les négociations déjà entreprises avec les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador et de Saskatchewan dans le but de conclure un accord relatif à l'application, dans ces deux provinces, de la *Loi sur les contraventions*. Actuellement mis en œuvre dans sept provinces comprenant 80 % de la population canadienne, le Régime des contraventions est administré de manière à assurer aux contrevenants canadiens l'accès au système de justice dans la langue officielle de leur choix et ce, au moyen du Fonds pour l'application de la *Loi sur les contraventions*. Ce dernier a pour vocation de garantir le respect des droits linguistiques des contrevenants, judiciaires et extra-judiciaires, qui découlent précisément des articles 530 et 530.1 du Code criminel et de la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*.

## LE RESPECT DES DROITS LINGUISTIQUES

En 2014-2015, Patrimoine canadien a continué à financer à hauteur de 1,5 million de dollars la mise en œuvre du Programme d'appui aux droits linguistiques par l'Université d'Ottawa. Ce programme a notamment pour objectif « de promouvoir la connaissance des droits linguistiques par l'éducation publique, donner accès

à un processus de modes alternatifs de résolution de conflits afin de résoudre les conflits à l'extérieur des tribunaux, appuyer les recours judiciaires qui permettent l'avancement et la clarification des droits lorsqu'il s'agira de causes types et que les recours à un processus de résolution de conflits auront échoué. »

## PROMOUVOIR LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS AVEC PLUS D'EFFICACITÉ ET D'EFFICACITÉ

En vertu de l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles*, Patrimoine canadien coordonne la mise en œuvre, par les institutions fédérales, de l'engagement du gouvernement canadien à appuyer le développement des communautés minoritaires et promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne. En 2014-2015, le ministère a pris plusieurs mesures pour améliorer l'efficacité et l'efficience avec lesquelles il accomplit cette mission dont voici quelques exemples.

Patrimoine canadien et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont entamé, en 2014-2015, le deuxième cycle de cueillette de données sur les langues officielles qu'ils avaient amorcé en 2011-2012. Ce nouvel exercice triennal permettra de faire le bilan des mesures mises en œuvre par plus de 170 institutions fédérales pour promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne et favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones au Canada. Par le passé, seule une trentaine d'institutions était concernée par ce bilan.

Patrimoine canadien a aussi collaboré avec les institutions fédérales pour leur faire connaître les approches les plus susceptibles de donner de bons résultats en matière de promotion du français et de l'anglais et d'appui aux communautés minoritaires. L'édition spéciale du Forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles que le ministère, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Conseil du Réseau des champions en langues officielles ont organisé à l'hiver 2015 a par exemple servi à cerner les différents défis que l'usage des médias sociaux par les institutions fédérales pose sur le plan des langues officielles.

Patrimoine canadien a aussi contribué au succès du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Ontario français en invitant des représentants de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario à prendre part, en juin 2014, à une rencontre des personnes-ressources responsables, au sein des institutions fédérales, d'appuyer l'avancement du français et de l'anglais. Cette réunion a donné à l'ensemble des parties présentes la possibilité de discuter de la manière dont les institutions fédérales pourraient appuyer l'organisation de cette célébration.

Les institutions fédérales ont par ailleurs continué de collaborer les unes avec les autres et de consulter les communautés minoritaires pour cerner leurs besoins et appuyer leur développement. En 2014-2015, Citoyenneté et Immigration Canada a par exemple créé un groupe de travail interministériel sur les besoins en main-d'œuvre dans les communautés francophones en situation minoritaire. Formé de 18 membres permanents issus de l'appareil fédéral et des communautés, ce groupe travaille notamment à la recherche de solutions qui tiennent compte des réalités particulières avec lesquelles les différentes communautés doivent composer.

De même, la Commission de la Capitale nationale du Canada et la municipalité de Pontiac, au Québec, ont formé des groupes de travail pour connaître les attentes de la communauté anglophone de l'Outaouais et concevoir des façons d'y répondre. La Gendarmerie royale du Canada a, pour sa part, animé des tables régionales de concertation pour mieux définir les attentes des communautés franco-manitobaines, franco-albertaines et fransaskoises.





# 5. Des collectivités francophones et anglophones qui se parlent

14  
15

La dualité linguistique représente un atout pour le Canada, un avantage qui, depuis 1867, contribue à son développement sur tous les plans. Cependant, l'importance pour notre pays d'avoir le français et l'anglais comme langues officielles gagnerait à être mieux connue. Par exemple, certains Canadiens et Canadiennes ne savent pas que le français est ancré profondément dans l'identité de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario ou du Manitoba et que l'anglais fait partie intégrante de celle de la Basse-Côte-Nord ou de l'Estrie.

Il est donc souhaitable que les institutions fédérales contribuent à améliorer la compréhension que la population canadienne a de la valeur de la dualité linguistique, qu'elles aident les citoyens et les nouveaux arrivants à prendre conscience de la place importante du français et de l'anglais dans la construction de l'identité canadienne et qu'elles donnent aux francophones et aux anglophones l'occasion de mieux se connaître.

Cette partie présente quelques exemples de mesures prises par les institutions fédérales pour aider les communautés francophones et anglophones du Canada à mieux connaître leur pays sur le plan linguistique et à se rapprocher.

## 5.1 UN DIALOGUE ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

En 2014-2015, les réseaux français et anglais de Radio-Canada et Patrimoine canadien ont aidé le Quebec Community Groups Network (QCGN), l'Institut du Nouveau Monde et l'Association d'études canadiennes à mettre sur pied une initiative intitulée « Les jeunes Québécois aux commandes. » Celle-ci consiste en l'organisation de trois forums annuels, dont le premier s'est déroulé en mars 2015 et a donné à 75 participants francophones et anglophones du Québec la possibilité de réfléchir à l'histoire de leur pays et au rôle qu'ils entendent jouer pour façonner son avenir.

**« Plusieurs Canadiens d'expression anglaise sont descendants des loyalistes, restés fidèles à l'Angleterre dans des temps agités et se souvenant d'où ils venaient, tandis que les Canadiens français sont restés fidèles à leur langue, ont refusé d'être assimilés et ont combattu pour la survie du français. Le Canada est formé de deux cultures qui se réunissent pour en former une nouvelle, tout en restant loyales aux événements qui les ont menées ici, des premières explorations à l'indépendance d'un pays. »**

Extrait de la déclaration émise par les participants du premier colloque « Les jeunes Québécois aux commandes. »

Quelques-uns de ces jeunes de 15 à 25 ans ont aussi eu la possibilité de discuter de leur vision au micro de l'animatrice de l'émission Quebec AM. Le prochain colloque portera sur le présent du Canada et le troisième, sur son avenir.

« Il ressort d'une étude que nous avons produite en 2009, « Créer des espaces pour les jeunes Québécois et Québécoises, » que les jeunes Québécois d'expression anglaise désirent rester au Québec. Ils souhaitent participer à la discussion concernant l'avenir du Québec et du Canada et favoriser le rapprochement entre les communautés anglophones et francophones ; le projet « Les jeunes Québécois aux commandes » leur en fournit d'ailleurs l'occasion. Les résultats ont été incroyables. Selon les commentaires que nous avons reçus, les jeunes participants ont été surpris de découvrir des points communs entre les différentes communautés linguistiques et à l'intérieur des communautés régionales. Nous avons également constaté que l'attachement des jeunes envers le Canada avait augmenté entre le début et la fin de leur participation au projet. La déclaration des jeunes, rédigée chaque année par les jeunes participants, illustre vraiment ce que les jeunes francophones et les jeunes anglophones du Québec peuvent accomplir lorsqu'ils travaillent main dans la main. »  
[Traduction]

ALISON MAYNARD, Coordonnatrice de projets pour les jeunes  
Quebec Community Groups Networks (QCGN)

Patrimoine canadien a aussi favorisé le rapprochement des francophones et des anglophones en aidant la Megantic English-speaking Community Development Corporation à mettre sur pied le projet « I volunteer in English et en français. » Celui-ci a permis à 50 élèves de la English A.S. Johnson High School de Thetford Mines et à 200 élèves du programme d'anglais enrichi de la Polyvalente de Black Lake de se réunir et de discuter de questions comme la dualité linguistique et le bénévolat. À l'issue de cette journée, 67 jeunes provenant des deux écoles se sont vu offrir la possibilité de faire du bénévolat dans leur deuxième langue officielle. Des élèves anglophones ont par exemple servi le repas aux francophones appuyés par l'organisme les Petits frères des pauvres, tandis que les personnes âgées de langue anglaise, dont la United Church of Thetford Mines s'occupe, ont eu la visite de jeunes francophones.

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada contribue aussi au dialogue entre francophones et anglophones en aidant les organismes qui représentent les communautés minoritaires à traduire leurs documents. Le financement accordé permet à des acteurs comme la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) ou le Quebec Community Groups Network (QCGN) de communiquer efficacement avec les gouvernements des provinces et des territoires ou de nouer des partenariats avec des acteurs du secteur privé ou associatif.

## 5.2 FAIRE CONNAÎTRE ET CÉLÉBRER LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

Il est important pour les Canadiens et les Canadiennes de célébrer la dualité linguistique et faire connaître la contribution des francophones et des anglophones à l'édification de notre pays. Les institutions fédérales réalisent ou appuient chaque année des projets qui vont dans ce sens dont voici quelques exemples.

En 2014-2015, Anciens combattants Canada a présenté dans la trousse pédagogique et la section Web «Des héros se racontent» l'histoire de francophones et d'anglophones en situation minoritaire qui ont porté l'uniforme canadien pendant des conflits militaires. Ces contenus permettent notamment de découvrir l'histoire d'Armand Gallant, de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est battu en Italie pendant la Seconde Guerre mondiale, et celle de George Baker, du Québec, seul parlementaire mort au combat pendant le conflit de 1914-1918. L'Office national du film a aussi produit un documentaire de grande qualité sur les 100 ans du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, le seul bataillon francophone à l'époque de la Première Guerre mondiale.

Patrimoine canadien a par ailleurs aidé la Troupe du jour, un organisme à but non lucratif fondé en 1987 pour développer le théâtre francophone en Saskatchewan, à produire la pièce «Mots d'ados» et à la présenter, parfois en version surtitrée, dans le cadre d'une tournée de 14 municipalités. De jeunes Fransaskois ont écrit les textes de cette œuvre, qui a été présentée à 17 reprises. Plus de 1 000 élèves des écoles françaises ou des classes d'immersion de la province, de même que 400 membres du grand public, y ont assisté.

**« Les gens sont fiers de voir que des jeunes de chez eux ont écrit les textes qui sont représentés sur scène. Présenter « Mots d'ados » dans des villes comme Saskatoon a aussi des retombées très positives. Cela donne de la visibilité au fait français, montre que cette langue a un présent et un avenir, pas seulement un passé. »**

DENIS ROULEAU, Directeur artistique  
La Troupe du jour

Pour sa part, Téléfilm Canada a financé la mise en marché de films canadiens de langue française dans les marchés anglophones du Canada et du monde, et appuyé la commercialisation de longs métrages canadiens en langue anglaise dans la francophonie canadienne et internationale. Par exemple, l'aide de cette institution fédérale a permis au film *Mommy*, du réalisateur québécois Xavier Dolan, d'être projeté à l'extérieur du Québec et de générer des recettes aux guichets de 350 000 dollars de Vancouver à St-John. *Mommy* a notamment reçu le Prix du jury du Festival de Cannes (2014), le prix Jutra du meilleur film québécois (2015) et le prix du film canadien doté du meilleur scénario aux Vancouver Film Critics Circle Awards 2015.

De manière similaire, Postes Canada s'est associé à la Fondation canadienne des cultures pour promouvoir les Rendez-vous de la Francophonie 2014, un événement dans le cadre duquel des milliers de francophones et de francophiles ont pu assister à 243 projections de productions audiovisuelles en français de l'Office national du film et participer à plus de 2 300 activités artistiques.

En 2014, la 6<sup>e</sup> édition des Jeux de la francophonie canadienne, a eu lieu à Gatineau. Pendant cinq jours, des participants provenant de partout au pays ont pu prendre part à des événements et des activités qui leur ont permis de s'illustrer sur les plans sportif ou artistique, ou de démontrer leur leadership. Pour l'auteur-compositeur québécois Luc de Laroche, qui a composé la chanson officielle des Jeux de la francophonie canadienne, intitulée «D'un accent à l'autre», avec la chanteuse Andrea Lindsay, une anglophone de l'Ontario qui fait carrière en français : «Des événements comme les Jeux de la francophonie canadienne permettent de créer des liens entre les gens. Toute notre culture a donc plus de chances de circuler.»

LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE  
CANADIENNE À GATINEAU

**1,3 M**

Financement  
de Patrimoine canadien  
(en dollars)

**15 000**

Nombre de visiteurs  
ou spectateurs

**90**

Représentants  
des médias

**1 200**

Nombre  
de participants

**4 M**

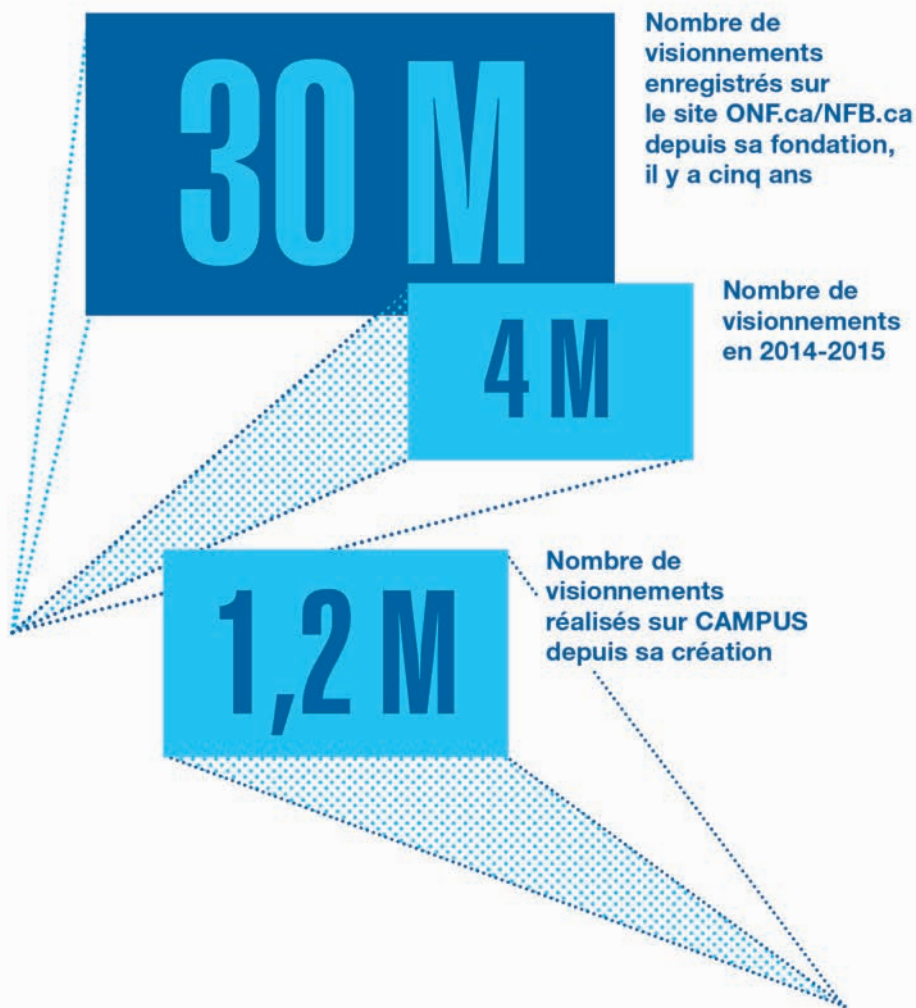
Retombées  
économiques  
(en dollars)

**1 200**

Nombre  
de bénévoles

En 2014-2015, l'Office national du film a continué d'assurer le fonctionnement de la plateforme ONF.ca/NFB.ca, qui permet à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes de visionner gratuitement 3 000 œuvres audiovisuelles sur le Web, dans les deux langues officielles. L'Office national du film a aussi poursuivi l'exploitation de CAMPUS, un service par abonnement qui offre, depuis 2012, un accès privilégié à ses ressources éducatives et aide les enseignants à les utiliser dans leurs cours.

### LES PLATEFORMES DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM EN QUELQUES CHIFFRES





140 000

Nombre de  
visionnements  
réalisés en français  
à l'extérieur  
du Québec  
en 2014-2015

171 000

Nombre de  
visionnements réalisés  
en anglais au Québec  
en 2014-2015

137

Nombre de  
productions francophones  
créées à l'extérieur du  
Québec et diffusées sur  
[ONF.ca/NFB.ca](http://ONF.ca/NFB.ca)



# Conclusion

14  
15



Ce rapport montre bien qu'en 2014-2015, le gouvernement du Canada et les institutions fédérales ont continué de mener des actions pour faire avancer le français et l'anglais partout au pays et pour y favoriser le développement des communautés minoritaires.

Les gestes que le gouvernement du Canada et les institutions fédérales ont posés en 2014-2015 ont contribué :

- à une hausse du nombre de jeunes capables d'apprendre le français ou l'anglais comme seconde langue officielle ou d'étudier la langue de la communauté linguistique minoritaire de leur région ;
- à un renforcement de l'économie du pays ;
- à l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire ;
- à la création de services en français et en anglais par les gouvernements provinciaux et territoriaux ou des organismes non gouvernementaux ;
- et au rapprochement des francophones et des anglophones.

Le gouvernement du Canada entend poursuivre sur cette lancée en 2015-2016. Cette année sera particulièrement importante sur le plan des langues officielles. Elle marquera notamment le début des travaux d'élaboration d'un nouveau plan pluriannuel en matière de langues officielles, plan qui prendra la suite de la *Feuille de route 2013-2018*, pour promouvoir l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne et favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires.

L'année 2015-2016 servira aussi à planifier les activités qui, lors des festivités entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, donneront aux Canadiens et aux Canadiennes l'occasion de célébrer la place que le français et l'anglais occupent dans leur vie et dans l'identité de leur pays.



## ANNEXE 1

# Répartition des dépenses réelles des initiatives de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018* en 2014-2015

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DES INITIATIVES POUR L'ANNÉE 2014-2015		
PARTENAIRES FÉDÉRAUX	TOTAL ALLOUÉ ENTRE 2013 ET 2018 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES EN 2014-2015 (EN DOLLARS)
<b>PILIER 1 : ÉDUCATION</b>		
PATRIMOINE CANADIEN		
APPUI À L'ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	265 024 040	53 004 808
APPUI À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	175 024 040	35 004 808
BOURSES D'ÉTÉ DE LANGUE	36 604 830	7 320 966
MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES	18 604 825	3 720 965
ÉCHANGES CANADA	11 250 000	2 250 000
SANTÉ CANADA		
FORMATION, RÉSEAUX ET ACCÈS AUX SERVICES EN SANTÉ (VOLET ÉDUCATION)	106 500 000	21 256 122
JUSTICE CANADA		
RÉSEAUX, FORMATION ET ACCÈS AUX SERVICES DE JUSTICE (VOLET ÉDUCATION INCLUANT LES SERVICES INTERNES)	19 000 000	3 674 789
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA		
PORTAIL LINGUISTIQUE DU CANADA	16 000 000	3 094 371
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA		
RENFORCEMENT DE L'INDUSTRIE ET DES TECHNOLOGIES LANGAGIÈRES	10 000 000	2 000 000
<b>SOUS-TOTAL PILIER 1 : ÉDUCATION</b>	<b>658 007 735</b>	<b>131 326 829</b>

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DES INITIATIVES POUR L'ANNÉE 2014-2015		
PARTENAIRES FÉDÉRAUX	TOTAL ALLOUÉ ENTRE 2013 ET 2018 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES EN 2014-2015 (EN DOLLARS)
<b>PILIER 2 : IMMIGRATION</b>		
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA *		
FORMATION LINGUISTIQUE POUR LES IMMIGRANTS ÉCONOMIQUES	120 000 000	24 000 000
IMMIGRATION VERS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE (INCLUANT L'APPUI À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE AU NOUVEAU-BRUNSWICK)	29 398 470	5 720 000
<b>SOUS-TOTAL PILIER 2 : IMMIGRATION</b>	<b>149 398 470</b>	<b>29 720 000</b>
<b>PILIER 3 : COMMUNAUTÉS</b>		
PATRIMOINE CANADIEN		
APPUI AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	22 262 275	4 452 455
COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE	22 262 275	4 452 455
FONDS D'ACTION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE	10 000 000	1 923 726
VITRINES MUSICALES POUR LES ARTISTES DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	5 750 000	1 150 000
PROGRAMME NATIONAL DE TRADUCTION POUR L'ÉDITION DU LIVRE	4 000 000	800 000
CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
STRATÉGIE D'ACCÈS AUX MARCHÉS POUR LES ARTISTES DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	2 750 000	501 060
SANTÉ CANADA		
FORMATION, RÉSEAUX ET ACCÈS AUX SERVICES EN SANTÉ (VOLET COMMUNAUTAIRE)	67 800 000	15 248 952
JUSTICE CANADA		
FONDS DE MISE EN APPLICATION DE LA <i>LOI SUR LES CONTRAVENTIONS</i> (INCLUANT LES SERVICES INTERNES)	49 611 630	4 341 386
RÉSEAUX, FORMATION ET ACCÈS AUX SERVICES DE JUSTICE (VOLET COMMUNAUTAIRE INCLUANT LES SERVICES INTERNES)	21 195 000	3 924 728



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DES INITIATIVES POUR L'ANNÉE 2014-2015		
PARTENAIRES FÉDÉRAUX	TOTAL ALLOUÉ ENTRE 2013 ET 2018 (EN DOLLARS)	DÉPENSES RÉELLES EN 2014-2015 (EN DOLLARS)
<b>EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA</b>		
FONDS D'HABILITATION POUR LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	69 000 000	13 670 000
INITIATIVE D'ALPHABÉTISATION ET D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	7 500 000	1 277 166
INITIATIVE DE PARTENARIAT SOCIAL DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE	4 000 000	0
<b>INDUSTRIE CANADA</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR OPÉRATIONS RÉGIONALES	1 600 000	364 062
<b>INITIATIVE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE NORD DE L'ONTARIO (FEDNOR)</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4 450 000	432 269
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC (DEC)</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	10 200 000	1 720 489
<b>AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE (APECA)</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	6 200 000	853 337
<b>AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO (FEDDEV)</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4 450 000	1 114 865
<b>DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA (DEO)</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	3 200 000	523 590
<b>AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD (CANNOR)</b>		
INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	400 000	74 135
<b>SOUS-TOTAL PILIER 3 : APPUI AUX COMMUNAUTÉS</b>	<b>316 631 180</b>	<b>56 824 675</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 124 037 385</b>	<b>217 871 504</b>

\* Dans le cadre de la *Feuille de route 2013-2018*, Citoyenneté et Immigration Canada investira 29,4 millions de dollars pour l'initiative « Immigration vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire. » Il y a un léger écart de 100 000 dollars entre ce montant et le financement que Citoyenneté et Immigration Canada a annoncé publiquement en mars 2013. Cette modification a été apportée à la suite d'une révision budgétaire et n'aura aucune incidence sur la capacité de Citoyenneté et Immigration Canada d'offrir ses services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le même appui sera offert et les mêmes résultats seront atteints.

## ANNEXE 2

# Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien) – Résultats visés et volets de programme

	DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE	MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES
<b>OBJECTIFS</b>	Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement.	Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.
<b>RÉSULTATS VISÉS</b>	<p><b>À MOYEN TERME</b></p> <p>Les membres des communautés minoritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ont un accès accru à une éducation de qualité dans leur langue, dans leur milieu;</li> <li>• ont un accès accru à des programmes et services offerts, dans leur langue, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités et les organismes communautaires;</li> <li>• améliorent leur capacité à vivre dans leur propre langue, à participer à la société canadienne et à assurer leur développement à long terme.</li> </ul> <p>Les multiples partenaires travaillant au développement et à l'épanouissement des communautés se concertent et collaborent davantage afin de mieux cibler leurs interventions pour appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p><b>À LONG TERME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.</li> <li>• Les Canadiens et les Canadiennes partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.</li> <li>• Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.</li> </ul>	<p><b>À MOYEN TERME</b></p> <p>Une proportion accrue de Canadiens et de Canadiennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ont une connaissance pratique des deux langues officielles;</li> <li>• ont une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices des langues officielles;</li> <li>• acceptent les droits des minorités de langue officielle et favorisent leur participation à la société canadienne.</li> </ul> <p><b>À LONG TERME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La reconnaissance du Canada comme pays officiellement bilingue.</li> <li>• Les langues officielles sont reconnues et appuyées par l'ensemble des Canadiens.</li> <li>• Les Canadiens et les Canadiennes partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.</li> <li>• Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.</li> </ul>

	<b>DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE</b>	<b>MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES</b>
<b>TROIS VOLETS DE PROGRAMME</b>	<p><b>VIE COMMUNAUTAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration avec le secteur communautaire</li> <li>• Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité</li> <li>• Fonds d'action culturelle communautaire</li> <li>• Jeunesse Canada au travail</li> </ul> <p><b>ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intergouvernementale</li> <li>• Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique</li> <li>• Collaboration avec le secteur non gouvernemental</li> </ul> <p><b>APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modes alternatifs de résolution de conflits</li> <li>• Recours judiciaires</li> </ul>	<p><b>PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation et rapprochement</li> <li>• Appui à l'interprétation et à la traduction</li> <li>• Promotion de l'offre de services bilingues</li> </ul> <p><b>APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intergouvernementale</li> <li>• Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique</li> <li>• Collaboration avec le secteur non gouvernemental</li> <li>• Jeunesse Canada au travail</li> </ul> <p><b>APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et promotion</li> </ul>
<b>AUTRES INTERVENTIONS</b>	<p>Recherche</p> <p>Gestion des programmes</p>	<p>Recherche</p> <p>Gestion des programmes</p>

# Répartition de dépenses par province et territoire en 2014-2015 (Patrimoine canadien)

## ANNEXE 3

	PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES (PATRIMOINE CANADIEN)									
	DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE					MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES			TOTAL	
	VOLET VIE COMMUNAUTAIRE		VOLET ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	TOTAL PARTIEL	VOLET PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	VOLET APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	TOTAL PARTIEL			
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE	COLLABORATION INTER-GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE SERVICES	TOTAL PARTIEL								
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	1 238 063	350 000	1 588 063	1 301 551	2 889 614	136 710	2 639 295	2 776 005	5 665 619	
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1 020 320	1 562 500	2 582 820	1 950 732	4 533 552	112 200	1 206 602	1 318 802	5 852 354	
NOUVELLE-ÉCOSSE	2 012 878	1 301 000	3 313 878	4 841 725	8 155 603	147 630	3 793 355	3 940 985	12 096 588	
NOUVEAU-BRUNSWICK	3 481 245	1 800 000	5 281 245	20 115 358	25 396 603	216 065	5 198 334	5 414 399	30 811 002	
QUÉBEC	4 156 323	400 000	4 556 323	47 475 473	52 031 796	244 012	18 406 662	18 650 674	70 682 470	
ONTARIO	5 523 000	1 730 000	7 253 000	57 667 128	64 920 128	294 500	24 750 634	25 045 134	89 965 262	
MANITOBA	2 689 437	1 400 000	4 089 437	9 287 175	13 376 612	163 330	5 540 451	5 703 781	19 080 393	
SASKATCHEWAN	2 491 373	760 000	3 251 373	4 193 018	7 444 391	149 330	4 104 827	4 254 157	11 698 548	
ALBERTA	3 033 860	650 000	3 683 860	6 068 466	9 752 326	203 469	9 187 359	9 390 828	19 143 154	
COLOMBIE-BRITANNIQUE	2 646 220	700 000	3 346 220	6 948 572	10 294 792	303 760	10 457 846	10 761 606	21 056 398	
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	650 240	2 662 000	3 312 240	1 382 850	4 695 090	79 040	1 316 635	1 395 675	6 090 765	
YUKON	538 560	1 950 000	2 488 560	1 235 800	3 724 360		977 100	977 100	4 701 460	
NUNAVUT	344 280	1 625 000	1 969 280	772 885	2 742 165		649 746	649 746	3 391 911	
NATIONAL (Y COMPRIS PROJETS PANCANADIENS ET INTER-RÉGIONAUX)	6 516 745	187 000	6 703 745	89 450	6 793 195	2 163 330	18 050	2 181 380	8 974 575	
TOTAL PARTIEL	36 342 544	17 077 500	53 420 044	163 330 183	216 750 227	4 213 376	88 246 896	92 460 272	309 210 499	

# Répartition de dépenses par province et territoire en 2014-2015 (Patrimoine canadien) **ANNEXE 3**

(suite)

	PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES (PATRIMOINE CANADIEN)										
	DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE					MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES					TOTAL
	VOLET VIE COMMUNAUTAIRE		VOLET ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	TOTAL PARTIEL	VOLET PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	VOLET APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	TOTAL PARTIEL				
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE	COLLABORATION INTER-GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE SERVICES	TOTAL PARTIEL									
PROGRAMMES NATIONAUX :											
APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE											
• EXPLORE ET DESTINATION CLIC			840 874	840 874		15 976 604	15 976 604			16 817 478	
• ODYSSEE (MONITEURS)			1 830 453	1 830 453		5 209 754	5 209 754			7 040 207	
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL/ÉDUCATION			1 663 600	1 663 600		957 000	957 000			2 620 600	
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL	1 742 742		1 742 742	1 742 742		1 965 218	1 965 218			3 707 960	
TOTAL PARTIEL	1 742 742	0	1 742 742	6 077 669	0	24 108 576	24 108 576			30 186 245	
APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES	1 196 270		1 196 270	1 196 270	303 730		303 730			1 500 000	
	39 281 556	17 077 500	56 359 056	224 024 166	4 517 106	112 355 472	116 872 578			340 896 744	
			167 665 110	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL			GRAND TOTAL	

## ANNEXE 4

# Répartition des dépenses selon les volets de programme en 2014-2015 (Patrimoine canadien)

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES (PATRIMOINE CANADIEN)			
DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE		MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES	
VIE COMMUNAUTAIRE	TOTAL	PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	TOTAL
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE	31 697 971	APPRÉCIATION ET RAPPROCHEMENT	3 709 059
COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE SERVICES DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	17 077 500	PROMOTION DE L'OFFRE DES SERVICES BILINGUES	124 550
FONDS STRATÉGIQUE	2 720 847	APPUI À L'INTERPRÉTATION ET À LA TRADUCTION ÉVÉNEMENT TRADUCTION	231 263
FONDS D'ACTION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE	1 923 726		148 504
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL	1 742 742	TOTAL PARTIEL	379 767
<b>TOTAL — VIE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>55 162 786</b>	<b>TOTAL — PROMOTION DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE</b>	<b>4 213 376</b>
<b>ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>		<b>APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE</b>	
COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	163 330 183	COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE	88 246 896
APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE (DESTINATION CLIC ET ODYSSEE)	2 671 327	APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE (EXPLORE ET ODYSSEE)	21 186 358
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL	1 663 600	COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL	957 000
		JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL	1 965 218
<b>TOTAL — ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ</b>	<b>167 665 110</b>	<b>TOTAL — APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE</b>	<b>112 355 472</b>
<b>APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>		<b>APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>	
MODES ALTERNATIFS DE RÉOLUTION DE CONFLITS	313 749	INFORMATION ET PROMOTION	303 730
RECOURS JUDICIAIRES	882 521		
<b>TOTAL — APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>	<b>1 196 270</b>	<b>TOTAL — APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES</b>	<b>303 730</b>
<b>TOTAL — DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE</b>	<b>224 024 166</b>	<b>TOTAL — MISE EN VALEUR DES LANGUES OFFICIELLES</b>	<b>116 872 578</b>
<b>TOTAL GLOBAL (SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS)</b>			<b>340 896 744</b>
<b>COÛTS D'ADMINISTRATION DES PROGRAMMES <sup>1</sup></b>			<b>16 100 970</b>

<sup>1</sup> La méthodologie pour le calcul des coûts d'administration des programmes a été révisée pour la rendre conforme à celle maintenant utilisée pour le Rapport ministériel sur le rendement de Patrimoine canadien.

# Répartition des dépenses en éducation en 2014-2015 (Patrimoine canadien)

## ANNEXE 5

	ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ			APPRENTISSAGE DE LA LANGUE SECONDE			TOTAL		
	FONDS FÉDÉRAUX	PART DU TOTAL DES FONDS FÉDÉRAUX	FONDS PROVINCIAUX	FONDS FÉDÉRAUX	PART DU TOTAL DES FONDS FÉDÉRAUX	FONDS PROVINCIAUX	FONDS FÉDÉRAUX	PART DU TOTAL DES FONDS FÉDÉRAUX	FONDS PROVINCIAUX
<b>COLLABORATION INTERGOUVERNEMENTALE</b>									
PARTICIPATION DES ÉLÈVES	31 187 781	18,6 %	47 679 267	9 673 495	8,8 %	9 905 646	40 861 276	14,7 %	57 584 913
OFFRE DES PROGRAMMES	60 770 233	36,3 %	77 303 651	45 833 083	41,5 %	103 681 271	106 603 316	38,4 %	180 984 922
RENDEMENT DES ÉLÈVES	7 730 375	4,6 %	13 302 500	5 573 288	5,0 %	6 660 569	13 303 663	4,8 %	19 963 069
MILIEUX SCOLAIRES ENRICHIS	14 116 348	8,4 %	18 187 328	8 952 389	8,1 %	9 076 816	23 068 737	8,3 %	27 264 144
ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE	38 809 219	23,2 %	52 871 238	8 033 847	7,3 %	8 372 110	46 843 066	16,9 %	61 243 348
APPUI AU PERSONNEL ÉDUCATIF ET RECHERCHE	10 626 777	6,3 %	11 397 436	10 162 744	9,2 %	12 346 086	20 789 521	7,5 %	23 743 522
TOTAL PARTIEL	163 240 733	97,4 %	220 741 420	88 228 846	79,9 %	150 042 498	251 469 579	90,5 %	370 783 918
<b>PROGRAMMES NATIONAUX</b>									
APPUI COMPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE :									
• EXPLORE ET DESTINATION CLIC (BOURSES)	840 874	0,5 %	0	15 976 604	14,5 %	0	16 817 478	6,1 %	0
• ODYSSEE (MONITEURS)	1 830 453	1,1 %	0	5 209 754	4,7 %	0	7 040 207	2,5 %	0
• PROJETS PANCANADIENS	89 450	0,1 %	0	18 050	0,0 %	0	107 500	0,0 %	0
COLLABORATION AVEC LE SECTEUR NON GOUVERNEMENTAL :									
• APPUI À L'ENSEIGNEMENT	1 663 600	1,0 %	0	957 000	0,9 %	0	2 620 600	0,9 %	0
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>167 665 110</b>	<b>100 %</b>	<b>220 741 420</b>	<b>110 390 254</b>	<b>100 %</b>	<b>150 042 498</b>	<b>278 055 364</b>	<b>100 %</b>	<b>370 783 918</b>

## ANNEXE 6

## Répartition des effectifs scolaires

TOTAL — CANADA. LANGUE SECONDE					
ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
ÉLÈVES EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET ÉLÈVES EN ANGLAIS LANGUE SECONDE DANS LES SYSTÈMES DE LA MAJORITÉ					
1983-1984	4 401 997	2 199 253	50,0 %	117 454	2,7 %
2011-2012	4 467 124	2 379 678	53,3 %	356 580	8,0 %
2012-2013	4 461 804	2 369 113	53,1 %	372 879	8,4 %
2013-2014	4 464 843	2 359 868	52,9 %	392 430	8,8 %
ÉLÈVES DE LANGUE ANGLAISE DANS LES SYSTÈMES DE LA MAJORITÉ QUI APPRENNENT LE FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE (CANADA MOINS LE QUÉBEC)					
1983-1984	3 464 272	1 607 335	46,4 %	117 454	3,4 %
2011-2012	3 692 749	1 694 914	45,9 %	356 580	9,7 %
2012-2013	3 685 167	1 686 862	45,8 %	372 879	10,1 %
2013-2014	3 680 536	1 675 575	45,5 %	392 430	10,7 %
ÉLÈVES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE QUI APPRENNENT L'ANGLAIS LANGUE SECONDE AU QUÉBEC					
1983-1984	937 725	591 918	63,1 %	N.D.	N. D.
2011-2012	774 375	684 764	88,4 %	N.D.	N. D.
2012-2013	776 637	682 251	87,8 %	N.D.	N. D.
2013-2014	784 307	684 293	87,2 %	N.D.	N. D.

EFFECTIFS DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DE LA MAJORITÉ					
ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR					
1983-1984	147 500	75 056	50,9 %	970	0,7 %
2011-2012	67 523	40 521	60,0 %	9 003	13,3 %
2012-2013	67 130	39 405	58,7 %	9 118	13,6 %
2013-2014	66 936	37 754	56,4 %	9 682	14,5 %



EFFECTIFS DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DE LA MAJORITÉ					
ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</b>					
1983-1984	24 964	15 911	63,7 %	1 833	7,3 %
2011-2012	19 977	11 176	55,9 %	4 366	21,9 %
2012-2013	19 577	11 042	56,4 %	4 415	22,6 %
2013-2014	19 317	11 139	57,7 %	4 482	23,2 %
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>					
1983-1984	172 770	95 201	55,1 %	894	0,5 %
2011-2012	120 769	63 297	52,4 %	15 275	12,6 %
2012-2013	117 726	61 513	52,3 %	15 201	12,9 %
2013-2014	115 923	60 983	52,6 %	15 283	13,2 %
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>					
1983-1984	98 284	70 289	71,5 %	11 009	11,2 %
2011-2012	73 124	63 224	86,5 %	17 680	24,2 %
2012-2013	71 955	63 080	87,7 %	18 111	25,2 %
2013-2014	70 935	43 340	61,1 %	18 498	26,1 %
<b>QUÉBEC</b>					
1983-1984	937 725	591 918	63,1 %	-	-
2011-2012	774 375	684 764	88,4 %	-	-
2012-2013	776 637	682 251	87,8 %	-	-
2013-2014	784 307	684 293	87,2 %	-	-
<b>ONTARIO</b>					
1983-1984	1 682 302	909 290	54,1 %	65 310	3,9 %
2011-2012	1 946 437	975 935	50,1 %	195 930	10,1 %
2012-2013	1 932 498	972 208	50,3 %	206 925	10,7 %
2013-2014	1 914 844	984 628	51,4 %	220 658	11,5 %
<b>MANITOBA</b>					
1983-1984	194 182	91 058	46,9 %	9 090	4,7 %
2011-2012	173 666	82 076	47,3 %	20 490	11,8 %
2012-2013	173 894	81 976	47,1 %	21 214	12,2 %
2013-2014	173 619	81 025	46,7 %	22 106	12,7 %

EFFECTIFS DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION DE LA MAJORITÉ					
ANNÉE	POPULATION TOTALE AU SEIN DES ÉCOLES DE LA MAJORITÉ	LANGUE SECONDE (INCLUANT L'IMMERSION)		IMMERSION FRANÇAISE	
		EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)	EFFECTIFS	POURCENTAGE (DE LA POP. TOTALE)
<b>SASKATCHEWAN</b>					
1983-1984	200 362	52 324	26,1 %	4 018	2,0 %
2011-2012	164 186	49 027	29,9 %	11 058	6,7 %
2012-2013	167 048	47 587	28,5 %	11 767	7,0 %
2013-2014	168 983	46 011	27,2 %	12 445	7,4 %
<b>ALBERTA</b>					
1983-1984	447 759	120 868	27,0 %	14 523	3,2 %
2011-2012	571 833	175 559	30,7 %	35 138	6,1 %
2012-2013	588 139	178 856	30,4 %	36 877	6,3 %
2013-2014	605 081	181 469	30,0 %	38 496	6,4 %
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>					
1983-1984	496 149	177 338	35,7 %	9 807	2,0 %
2011-2012	533 290	229 074	43,0 %	46 386	8,7 %
2012-2013	525 229	226 283	43,1 %	47 849	9,1 %
2013-2014	522 394	224 420	43,0 %	49 447	9,5 %
<b>YUKON</b>					
1983-1984	4 667	2 221	47,6 %	186	4,0 %
2011-2012	4 522	2 258	49,9 %	247	5,5 %
2012-2013	4 769	2 472	51,8 %	291	6,1 %
2013-2014	4 850	2 695	55,6 %	318	6,6 %
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST</b>					
1983-1984	14 016	4 360	31,1 %	404	2,9 %
2011-2012	8 289	2 436	29,4 %	674	8,1 %
2012-2013	8 111	2 506	30,9 %	815	10,0 %
2013-2014	7 938	2 494	31,4 %	726	9,1 %
<b>NUNAVUT</b>					
1983-1984	8 861	-	N. D.	-	N. D.
2011-2012	8 827	-	N. D.	-	N. D.
2012-2013	9 009	-	N. D.	-	N. D.
2013-2014	9 645	-	N. D.	-	N. D.

TOTAL — CANADA. EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ				
ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>TOTAL CANADA</b>				
1983-1984	4 682 999	281 002	-	6,0 %
2011-2012	4 707 264	240 140	-	5,1 %
2012-2013	4 702 277	240 473	-	5,1 %
2013-2014	4 706 025	241 182	-	5,1 %
<b>TOTAL — ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE EN SITUATION MINORITAIRE</b>				
1983-1984	3 634 315	152 594	-	4,2 %
2011-2012	3 842 669	149 920	-	3,9 %
2012-2013	3 837 789	152 622	-	4,0 %
2013-2014	3 836 126	155 590	-	4,1 %

EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ				
ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR</b>				
1983-1984	147 603	103	M À 12	0,1 %
2011-2012	67 829	306	M À 12	0,5 %
2012-2013	67 478	348	M À 12	0,5 %
2013-2014	67 292	356	M À 12	0,5 %
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</b>				
1983-1984	25 480	516	M À 12	2,0 %
2011-2012	20 831	854	1 À 12	4,1 %
2012-2013	20 406	829	1 À 12	4,1 %
2013-2014	20 131	814	1 À 12	4,0 %
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>				
1983-1984	177 240	4 470	M À 12	2,5 %
2011-2012	125 540	4 771	P À 12	3,8 %
2012-2013	122 643	4 917	P À 12	4,0 %
2013-2014	121 028	5 105	P À 12	4,2 %

EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ				
ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>				
1983-1984	146 045	47 761	M À 12	32,7 %
2011-2012	102 579	29 455	M À 12	28,7 %
2012-2013	101 079	29 124	M À 12	28,8 %
2013-2014	99 921	28 986	M À 12	29,0 %
<b>QUÉBEC</b>				
1983-1984	1 066 133	128 408	M À 11	12,0 %
2011-2012	864 595	90 220	M À 11	10,4 %
2012-2013	864 488	87 851	M À 11	10,2 %
2013-2014	869 899	85 592	M À 11	9,8 %
<b>ONTARIO</b>				
1983-1984	1 773 478	91 176	M À 12	5,1 %
2011-2012	2 043 117	96 680	M À 13	4,7 %
2012-2013	2 031 195	98 697	M À 13	4,9 %
2013-2014	2 015 385	100 541	M À 13	5,0 %
<b>MANITOBA</b>				
1983-1984	199 743	5 561	M À 12	2,8 %
2011-2012	178 919	5 253	M À 12	2,9 %
2012-2013	179 921	5 397	M À 12	3,0 %
2013-2014	179 108	5 489	M À 12	3,1 %
<b>SASKATCHEWAN</b>				
1983-1984	201 130	768	M À 12	0,4 %
2011-2012	165 752	1 566	M À 12	0,9 %
2012-2013	168 816	1 768	M À 12	1,0 %
2013-2014	170 886	1 903	M À 12	1,1 %
<b>ALBERTA</b>				
1983-1984	448 835	1 076	M À 12	0,2 %
2011-2012	577 759	5 926	M À 12	1,0 %
2012-2013	594 445	6 306	M À 12	1,1 %
2013-2014	611 874	6 793	M À 12	1,1 %

EFFECTIFS DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ				
ANNÉE	TOTAL DES EFFECTIFS SCOLAIRES	EFFECTIFS AU SEIN DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	CLASSES	PROPORTION DES EFFECTIFS DU SYSTÈME SCOLAIRE DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>				
1983-1984	497 312	1 163	M À 12	0,1 %
2011-2012	537 889	4 599	M À 12	0,9 %
2012-2013	529 972	4 743	M À 12	0,9 %
2013-2014	527 461	5 067	M À 12	0,1 %
<b>YUKON</b>				
1983-1984	4 697	30	M À 8	0,6 %
2011-2012	5 037	209	M À 12	3,6 %
2012-2013	5 049	198	M À 12	4,1 %
2013-2014	5 138	217	M À 12	3,9 %
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST</b>				
1983-1984	14 079	63	M À 11	0,4 %
2011-2012	8 512	223	M À 11	2,6 %
2012-2013	8 329	218	M À 11	2,6 %
2013-2014	8 174	236	M À 11	2,9 %
<b>NUNAVUT</b>				
1983-1984	8 901	40	M À 12	0,4 %
2011-2012	8 905	78	M À 12	0,9 %
2012-2013	9 086	77	M À 12	0,8 %
2013-2014	9 728	83	M À 12	0,9 %

## LÉGENDE

### SYMBOLES CLÉS :

M = Maternelle

P = Primaire

n.d. = Données non disponibles

e = Estimations (Puisque les données pour le territoire du Yukon en 2010-2011 étaient manquantes, des estimations ont été produites. Ces chiffres ont donc été produits à partir des données de la diffusion de 2009-2010.)

### NOTES :

1. Les données dans la langue de la minorité pour les 3 territoires sont exclues des tableaux pour 1983-1984 : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, car il n'y avait aucune école dans la langue de la minorité en 1983-1984. Pour chacune de ces juridictions, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles est présentée dans tous les tableaux afin de déterminer l'année de référence.
2. Les données de la langue seconde présentent les inscriptions dans les systèmes de la majorité, (français au Québec et anglais à l'extérieur du Québec). Pour tous les effectifs de langue seconde, les inscriptions en immersion française sont comprises dans les totaux et sont présentées séparément. Les étudiants d'immersion française dans les écoles de langue anglaise au Québec ne sont pas inclus dans les totaux des inscriptions de langue seconde. Les données des effectifs de langue seconde pour le système de la minorité de langue française au Nouveau-Brunswick n'étaient pas disponibles.
3. Le total des effectifs de langue seconde de 1983-1984 ne comprend pas les inscriptions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pour lesquels les données n'étaient pas disponibles.
4. L'année de référence a été modifiée de 1975-1976 à 1983-1984 pour assurer une couverture plus complète.
5. Les données sur les effectifs pour l'enseignement de la langue seconde et pour l'enseignement dans la langue de la minorité n'incluent pas les données des écoles privées et/ou de l'enseignement à domicile.

Source : Le Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada